

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

SAINTE JÉRÔME

AVIS

ET

INSTRUCTIONS

Précédés d'une Préface

DE S. G. MGR DE LA TOUR D'AUVERGNE

ARCHEVÊQUE DE BOURGES

1 vol. in-18 de 480 pages..... Prix : 75 cts

Gardez votre cœur avec tout le soin que vous pourrez.

Les titres de saint JÉRÔME,

AVERTISSEMENT

Rome, au cinquième siècle, offrait ce spectacle étrange de croyances chrétiennes et de mœurs païennes, que quatorze siècles plus tard la civilisation matérialiste donnait à la capitale de la France catholique : à Paris.

Au milieu de cette brillante société romaine, qui oubliait déjà les catacombes à peine fermées, se trouvait un jeune homme enivré de plaisirs, mais également ardent au travail ; si les fêtes de Rome le retenaient dans leurs cercles mondains, c'est dans la Rome souterraine qu'il se plaisait à passer de longues heures de solitude, étudiant Homère et Cicéron avec une véritable passion. Ces heures écoulées au milieu des souvenirs de la primitive Eglise, ce calme de l'immense tombeau de tant de martyrs, devait l'emporter dans une âme comme la sienne et l'amener, craintif néophyte, à recevoir le baptême, dont il redoutait les saints engagements.

Mais Dieu l'avait marqué dans ses desseins de miséricorde sur Rome, afin que sa grande voix parlât de repentir à ces riches patriciens, à ces nobles matrones que l'invasion des barbares allait surprendre au milieu de leur folie.

Dieu voulut placer saint Jérôme au centre de tous les grands événements de ce siècle, dont il l'appela à être le directeur. Il le conduisit dans les Gaules afin qu'il fût témoin des ravages de cette belle contrée par ces mêmes barbares qui, quarante-cinq ans après, devaient faire le sac de Rome.

Revenu aux environs d'Antioche, les récits d'un vieillard enflammèrent son âme pour la vie des solitaires qui peuplaient les Thébâides. Oubliant la faiblesse de son corps, petit et frêle, ne pensant qu'à son âme qui avait soif de Dieu et croyant ne le trouver que dans la solitude, Jérôme se retire dans le désert de Chalcide ; vivant d'austérité, de prière et de travail, sous un soleil brûlant, l'été, exposé à un vent glacé, l'hiver ; et malgré ces austérités ; cette étude aride de l'hébreux ; ce travail matériel, qui consistait à faire des nattes, des paniers, des filets ; cette prière continuelle pendant laquelle il se déchirait la poitrine à coups de pierre ; Jérôme l'avoue lui-même, le souvenir des délices de Rome le poursuivait encore.

Il sortit plusieurs fois du désert, pour y revenir toujours et n'y mourir qu'à quatre-vingt dix ans.

Dans cette longue vie, et avec une activité comme la sienne, ses écrits furent immenses, mais il ne nous convient de le considérer que comme directeur des âmes.

Justement effrayé des illusions qui faisaient allier toutes les recherches du luxe aux pratiques de l'Evangile, saint Jérôme ne cesse de combattre ces vices inexplicables, et c'est surtout aux femmes de Rome, aux filles des Paul et des Emile, qu'il adresse ses conseils ; il abaisse leur fierté, il raille la recherche de leur toilette, il les ramène à la dignité chrétienne si pleine de simplicité, il flétrit des mœurs si contraires à la pureté de l'Evangile, il oppose les divins attraits de la sainteté aux attraits si vains des plaisirs ; à sa voix, sainte Paule abandonne Rome et ses richesses, pour aller vivre de travail et de pénitence à Bethléem ; sa fille Eustochia la suit, elles y fondent un monastère d'hommes et trois convents de femmes, dont les religieuses, vêtues de même et ne pouvant rien posséder, vivaient comme des sœurs, sans distinction de rang. C'est aussi saint Jérôme qui décide Fabiola à fonder le premier hôpital de Rome, car jusqu'alors les malades pauvres étaient abandonnés dans les rues, ne trouvant d'autres asiles que les portiques des palais. C'est lui, enfin, qui conduit Marcelle et tant d'autres nobles romaines jusqu'à la sainteté. Cette direction, de laquelle nous avons tiré la première partie de ce livre, semble écrite pour les femmes chrétiennes de notre siècle : qu'elles lisent donc ces pages avec l'humilité qui nous convient après nos malheurs, qu'elles appliquent à la chute de Paris les paroles de Jérôme sur la chute de Rome, qu'il regarde comme le châtiment des vices et des crimes de la société romaine, et alors la France donnera à l'Eglise d'autres Paule et d'autres Marcelle.

Mais saint Jérôme n'adresse pas ses conseils seulement aux femmes de son siècle, il a de nobles accents pour rappeler aux hommes leurs devoirs, pour leur montrer la grandeur d'une vie réellement chrétienne. La femme, la mère peut beaucoup dans la famille, et c'est elle qui est toujours restée la plus fidèle à sa mission, mais si la mère peut beaucoup, le père, lui, peut tout.

Lorsqu'il s'agenouille chaque jour au milieu des siens pour appeler sur eux les bénédictions de Dieu, elles descendent bien véritablement ; lorsque, le front haut, entouré de ses enfants, il remplit les devoirs publics du chrétien, ses fils gardent leur cœur pur et sont forts dans les combats de la vertu, comme dans les luttes des armées.

Nous n'avons pu emprunter à cette partie des œuvres de saint Jérôme que quelques passages, à cause de la sévérité de notre plan ; mais nous désirons qu'ils tombent sous les yeux de ces pères de famille si faibles, de ces jeunes hommes si illusionnés, que nos désastres doivent avoir préparés à une transformation à laquelle aideraient puissamment des lectures comme celle des lettres de saint Jérôme ; nous serions heureux de leur en avoir donné le goût.

Notre nouveau volume se termine par des instructions et des méditations. " La terre est désolée, dit un prophète, parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse en son cœur." Quand cette prophétie s'est-elle mieux réalisée ? Saint Jérôme passait des nuits à l'étude de la Sainte-Ecriture, il en recommandait la lecture à tous, même aux jeunes filles, et pour en rendre l'intelligence facile, il en faisait d'admirables commentaires. Quand il voyait une âme à sauver, rien ne lui coûtait ; c'est ainsi que voulant détacher Blesila, fille de sainte Paule, des plaisirs du monde, il écrivit pour cette veuve de vingt ans le *Traité des vanités*, explication magnifique de l'*Ecclesiaste*. Ce long travail ne fut achevé qu'après la mort de cette jeune femme, que St-Jérôme et sa mère avaient si bien touchée, qu'elle les précéda, avec le titre de sainte, dans le ciel. C'est précisément du *Traité des vanités* que sont tirées les méditations qui terminent ce petit volume.

Ne nous apparaît-il pas, plus que jamais, ce grand néant des choses humaines : néant de la jeunesse fauchée sur les champs de bataille, comme le blé déjà mûr ; néant des inventions et des découvertes de la science, qui s'arrêtent le jour où les villes s'ouvrent, parce qu'il manque une bouchée de pain pour soutenir les plus vaillants ; néant des affections brisées, des foyers vides désormais, dépourvus de toute joie, de toute espérance ; néant des fortunes écroulées ; néant des grandeurs tombées au choc de la force matérielle, cette loi du monde physique. Ah ! écrivons-nous sur ces ruines avec larmes et repentir : " Tout n'est que vanité, excepté aimer Dieu et le servir."

SAINTE AUGUSTIN

IVe SIECLE.

PRECEPTES

& MAXIMES

1 vol. in-18 de 480 pages..... Prix : 75 cts

Il n'y a que la vérité qui ne trompe pas, et il n'y a que Jésus-Christ qui soit la vérité. (Lettres de SAINT AUGUSTIN.)

AVERTISSEMENT

Nous nous sommes trouvés d'abord fort hésitants lorsque nous avons pensé à offrir aux gens du monde un volume emprunté à saint Augustin.

L'immensité de ce génie, son vol si élevé au dessus des régions de l'intelligence ordinaire, le côté de ses œuvres appliqué à la controverse, tout cela échappait à notre cadre essentiellement pratique. Il nous restait les *Confessions* et les *Lettres*.

Quoique les *Confessions* semblent généralement connues, en nous informant de plus près, nous acquîmes la conviction que, pour la plupart des gens du monde, elles ne l'étaient que de nom, et qu'en les leur présentant comme une lecture à la fois facile et accessible, nous mettrions ce trésor entre bien des mains nouvelles.

Le duc de Bourgogne, guidé par Fénelon, lisait les *Confessions* de saint Augustin à l'âge de douze ans : nos extraits sont faits dans le but de permettre cette lecture aux tout jeunes gens : ils y trouveront le récit le plus beau, le plus vrai, le plus touchant de la vie de l'homme depuis le jour de sa naissance où, comme le dit saint Augustin, Dieu donne à l'enfant par l'entremise de sa mère la première nourriture, jusqu'au jour où, devenu homme, il dévoue sa vie à une carrière sérieuse. Cette vocation, pour saint Augustin, est la plus belle : fils et prêtre, il ferme les yeux à sa mère et bénit la tombe de cette sainte qui sut le mieux allier l'amour maternel et l'amour divin.

Les mères qui liront ces pages avec leurs fils, y puiseront, elles aussi, de grandes leçons ; quelle mission maternelle plus difficile et plus chrétiennement remplie que celle de sainte Monique ?

Nous avons cherché la seconde partie de notre travail dans les *Lettres*. Les lettres des saints sont des trésors de conseils et de direction ; celles de saint Augustin, consacrées aux grandes questions soulevées par les hérésies de son temps, renferment d'admirables pensées sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'homme dans ses différents états de vie qui finissent tous à l'éternité.

Nous avons glané un à un ces épis, nous les avons réunis en une gerbe lumineuse de cette vérité si méconnue à laquelle, pour notre modeste part, nous tendons à ramener tous les cœurs entraînés par la vie mondaine, vérité que saint Augustin appelle excellemment Jésus-Christ : " Il n'y a que la vérité qui ne trompe pas, et il n'y a que Jésus-Christ qui soit la vérité."

JACQUES ET MARIE

PAR

NAPOLÉON BOURASSA

1 beau vol. gr., in-8 orné de trois belles gravures..... Prix : \$1.00, relié \$1.50

Esprit délicat, lettré aussi modeste qu'érudit, écrivain de talent, M. Napoléon Bourassa tient par droit de conquête une des premières places dans l'histoire de notre jeune littérature.

Son style sobre et sans prétention, n'exprime que des pensées sagement mûries, des impressions réellement ressenties, des sentiments vrais.

Il y a dans les pages de " Jacques et Marie," presque à chaque page allions nous dire, des tableaux de mœurs, des descriptions d'intérieur, des peintures de sentiment où le lecteur trouvera toujours, en dehors de l'intérêt soutenu du sujet, un enseignement utile, une belle pensée à retenir, un noble exemple à imiter.

Écoutez plutôt la page émue que l'auteur consacre à la mère de famille canadienne du vieux temps et la salutaire leçon qu'il donne à un grand nombre de celles de notre jeune génération.

" Oh ! nos saintes mères ! combien nous devons admirer et bénir leur héroïque existence ! si jamais rôle de femme a

été complètement accompli, c'est le leur; si jamais quelqu'un a su se donner aux autres, avec joie, abandon et sincérité, dans le silence et l'obscurité du foyer, celles-là l'ont fait plus que toute autre.

Les familles étaient bien nombreuses, et vous pouvez noter facilement, sans doute, le chiffre des rejets; mais vous ne trouverez jamais le nombre des pensées d'amour, des heures sans sommeil, des soins coquets donnés à tous ses marmots; vous n'additionnez jamais les points d'aiguille, les tours de quenouille, les allées et venues de la navette; puis les fromages, puis les conserves, puis les produits du jardin, puis les milliers d'autres travaux d'économie domestique, accomplis avec joie pour vêtir et nourrir, pour fêter même cette postérité d'Abraham! Vous ne compterez jamais, non plus, les services rendus aux voisins, aux filles et aux bruns, dans les temps de maladie, ou pour faciliter le rude apprentissage du ménage. Ah! vous, leurs filles, qui, après avoir laissé longtemps courir vos doigts sur des claviers ingrats et vos pieds sur des tapis brûlants, durant les jours et les nuits de votre jeunesse, osez vous écrier, dans l'énerverment de vos forces, quand vos enfants pleurent, quand vos domestiques ne peuvent pas assez vous servir:—Que la vie est difficile!—Jugez, devant le souvenir de vos fortes mères, quelles femmes vous êtes!

M. Bourassa, comme le lecteur peut en juger, conserve toujours son franc parler et profite des beaux exemples qu'offre l'étude du temps passé pour blâmer, sans crainte, comme elles le méritent, les faiblesses du nôtre.

Il est inutile de rappeler longuement au lecteur le sujet de "Jacques et Marie." Lors de son apparition, le succès de ce livre a été assez éclatant pour que tous ceux qui s'intéressent des études historiques en aient conservé le souvenir vivant.

Les chastes amours de Jacques et de Marie ne sont qu'un épisode dont l'auteur a très habilement su tirer profit pour raconter de la manière la plus intéressante le long et douloureux martyre du peuple acadien.

A notre humble avis, le livre de M. Bourassa est l'un de ceux qui devraient être le plus répandus comme livre de récompense dans les collèges et les couvents, en le lisant, les élèves en tireraient profit sous le triple rapport littéraire, historique et moral :

DE L'ESPRIT

ET DE LA

VIE DE SACRIFICE

DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

PAR LE

P. S.-M. GIRAUD

MISSIONNAIRE DE N.-D. DE LA SALETTE

SEPTIÈME ÉDITION

1 fort vol. in-12.....Prix : 88 cts.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE, DÉCLARATION DE L'AUTEUR, APPROBATIONS, AVANT-PROPOS.

LIVRE PREMIER

MOTIFS ET EXCELLENCE DE LA PRATIQUE DE LA VIE DE SACRIFICE DANS L'ÉTAT RELIGIEUX.

CHAPITRE Ier.—L'esprit essentiel et fondamental de la vie chrétienne, car c'est l'esprit de victime. CHAP. II.—L'esprit essentiel de la religieuse consiste à tendre à la perfection de la vie de victime. CHAP. III.—Le Religieux est lui-même le prêtre de son sacrifice. CHAP. IV.—Excellence du sacrifice que le Religieux offre à Dieu. CHAP. V.—Le Religieux fervent mérite d'être appelé martyr.—Rapport de ce titre à celui de victime. CHAP. VI.—Le titre de Religieux.—Rapport de ce titre à celui de victime. CHAP. VII.—L'âme religieuse est vraie épouse de J. C., et c'est dans le sacrifice que l'union s'opère. CHAP. VIII.—Des divers degrés d'union avec Jésus victime. CHAP. IX.—De l'union de l'âme religieuse avec Jésus dans son oblation. CHAP. X.—De l'union de l'âme religieuse avec Jésus dans son immolation. CHAP. XI.—De l'union de l'âme religieuse avec Jésus dans son état de victime glorifiée. CHAP. XII.—La plus douce consolation de l'âme religieuse dans la voie du sacrifice, — la maternelle assistance de MARIE.

LIVRE DEUXIÈME

LE NOVICIAT

CHAPITRE Ier.—De l'idée exacte qu'il faut se faire du Noviciat. CHAP. II.—De la première disposition essentielle au Postulat et au Novice en entrant au Noviciat. CHAP. III.—L'ouverture de cœur. CHAP. IV.—L'abnégation de soi-même. CHAP. V.—De l'humilité. CHAP. VI.—Encore de l'humilité.—L'amour de l'humiliation. CHAP. VII.—Les épreuves du Noviciat. CHAP. VIII.—Épreuves qui nous viennent directement de nos supérieurs. CHAP. IX.—La passion dominante. CHAP. X.—De la manière de combattre et de vaincre la passion dominante. CHAP. XI.—Les défauts de caractères. CHAP. XII.—Les défauts de caractère (suite).—Quel en est le remède. CHAP. XIII.—La simplicité religieuse. CHAP. XIV.—La simplicité dans la pratique de l'obéissance. CHAP. XV.—Encore de la simplicité dans la pratique de l'obéissance. CHAP. XVI.—De l'amour que les novices doivent avoir pour la solitude du Noviciat. CHAP. XVII.—Des rapports des novices avec leurs parents. CHAP. XVIII.—Admirable exhortation d'un saint Supérieur à un novice. CHAP. XIX.—Derniers conseils aux novices.

LIVRE TROISIÈME

LES SAINTS VŒUX

CHAPITRE Ier.—Le saint jour de la profession.—Ce que c'est qu'un vœu. CHAP. II.—Des vœux de religion. CHAP. III.—Le vœu de pauvreté. CHAP. IV.—La vertu de pauvreté. CHAP. V.—Les degrés de perfection de la vertu de pauvreté.—Le premier degré. CHAP. VI.—Le second et le troisième degré de la vertu de pauvreté. CHAP. VII.—Le vœu de chasteté. CHAP. VIII.—La chasteté du cœur. CHAP. IX.—La clôture et l'esprit de clôture. CHAP. X.—Le vœu d'obéissance. CHAP. XI.—La vertu d'obéissance.—Son excellence. CHAP. XII.—La nécessité de la vertu d'obéissance. CHAP. XIII.—Les qualités de la vertu d'obéissance. CHAP. XIV.—Les qualités de la vertu d'obéissance.—(Suite.) CHAP. XV.—Du respect surnaturel que le Religieux doit à ses supérieurs. APPENDICE.—Lettre de saint Ignace sur l'obéissance.

LIVRE QUATRIÈME

LA VIE DE COMMUNAUTÉ

CHAPITRE Ier.—Ce qu'il faut entendre par la vie de communauté. CHAP. II.—Les bénédictions de la vie de communauté. CHAP. III.—La vie de communauté et la vie de sacrifice. CHAP. IV.—Les saintes Règles.—Obligations qu'elles imposent aux Religieux. CHAP. V.—L'esprit de régularité. CHAP. VI.—Le silence.—Traditions monastiques. CHAP. VII.—Le silence régulier. CHAP. VIII.—Le travail des mains.—Exemple de N. S. et des saints. CHAP. IX.—La sanctification du travail des mains. CHAP. X.—Le chapitre des coupes. CHAP. XI.—Les pénitences faites en communauté. CHAP. XII.—La modestie religieuse. CHAP. XIII.—Les règles de la modestie religieuse. CHAP. XIV.—La charité mutuelle.—Son excellence. CHAP. XV.—La charité de l'esprit. CHAP. XVI.—La charité du cœur. CHAP. XVII.—La charité dans les paroles et dans les manières.—I. Ce qu'il faut éviter. CHAP. XVIII.—La charité dans les paroles et dans les manières.—II. Ce qu'il faut faire. CHAP. XIX.—L'esprit de famille dans les communautés religieuses. CHAP. XX.—Les principaux exercices de la vertu de religion. CHAP. XXI.—Le dernier sacrifice.—ÉPILOGUE.

LIVRE PREMIER

Motifs et excellence de la pratique de la vie de sacrifice dans l'état religieux

CHAPITRE PREMIER

L'ESPRIT ESSENTIEL ET FONDAMENTAL DE LA VIE CHRÉTIENNE, C'EST L'ESPRIT DE VICTIME.

Nous avons écrit précédemment un petit livre intitulé : *De l'Union de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*. Plusieurs personnes religieuses le connaissent. Nous démontrons dans les premiers chapitres de ce livre que l'esprit essentiel de la vie chrétienne, c'est l'esprit de victime, et nous ne pensons pas qu'on puisse élever le moindre doute sur cette vérité. Mais, si elle est incontestable, évidente même, on voit de suite les relations étroites qui existent entre l'esprit de victime et la vie religieuse, puisque, si l'esprit de victime est le fondement et le caractère essentiel de la vie chrétienne, la vie religieuse, qui est un état de tendance à la perfection de la vie chrétienne, devra être par là même un état de tendance à la perfection de la vie de victime. Le traité que nous offrons aux personnes vivant en communauté n'offre donc pas à leur méditation un sujet singulier, mais au contraire une suite de vérités qui leur conviennent tout naturellement et qui, s'il plaît à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, pourront leur être d'une grande utilité. Mais, parce que plusieurs de ceux qui

liront ce second ouvrage n'ont peut-être pas lu le premier, et que la doctrine du premier est le fondement naturel des vérités que nous avons à exposer dans celui-ci, nous allons résumer, dès ce premier chapitre, cette même doctrine; et ainsi l'enchaînement des idées que nous avons à exposer dans la suite sera plus lumineux et notre enseignement plus complet.

Rien de plus élémentaire que cette vérité : Le chrétien est un autre Jésus-Christ. Or, voici comment la théologie catholique, appuyée sur les Écritures et les saints Pères, l'expose et la développe.

Il y a dans tout homme trois vies réelles et distinctes : la vie du corps, — la vie naturelle de l'âme, — et la vie surnaturelle.

La vie du corps nous est commune avec les animaux; elle est périssable, et, en effet, elle sera détruite par la mort.

La vie naturelle de l'âme consiste dans la possession et l'exercice des facultés naturelles de l'âme; la sensibilité, l'intelligence, le jugement, la mémoire, la volonté, la liberté.

Cette vie est la même dans tous les hommes, soit chrétiens, soit infidèles. Elle est bien plus élevée et plus parfaite que la première; mais les actes qui lui sont propres ne peuvent, *par eux-mêmes*, nous mériter l'amitié de Dieu et la salut éternel.

La vie surnaturelle est celle que nous avons reçue par le saint baptême. C'est la vie même de Jésus-Christ. "Je suis venu, dit ce divin Sauveur lui-même, afin qu'ils aient la vie et une abondante vie." C'est de la vie surnaturelle qu'il parle ici. C'est aussi cette vie que saint Paul désignait à l'admiration des premiers fidèles, quand il disait : "Je vis dans la foi du Fils de Dieu... Je vis, non ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

Mais une telle vie suppose des opérations intérieures qui y correspondent et dont elle est la source. Cela est évident. C'est pourquoi saint Paul dit : "Ayez en vous les sentiments de Jésus-Christ;" et comme la vie opère non-seulement à l'intérieur, mais qu'elle se produit encore extérieurement par des œuvres, le grand apôtre dit ailleurs : "Si donc nous avons intérieurement cette nouvelle vie toute spirituelle et divine, il faut que nos œuvres extérieures en procèdent et en portent le caractère : *Si spiritu vivimus, spiritu et embulemus*."

Cette vie est si réelle que, de même que l'acte par lequel Dieu nous a donné la première vie, qui est celle du corps, et la seconde vie, qui est la vie naturelle de l'âme, est une création véritable, de même aussi la communication de la vie surnaturelle est justement appelé création. "Vous avez été créés en Jésus-Christ, dit le même apôtre, vous êtes une nouvelle créature; et pour que vous sachiez que la vie qui est en vous ne cesse d'être en communication avec son origine, je vous annonce que nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous ne formons qu'un seul corps avec Lui. Nous sommes les membres, et il est le chef; nous sommes formés de sa chair, nous le sommes de ses os.

L'union avec Notre-Seigneur ne peut pas être plus intime. Par conséquent sa vie est notre vie.

Saint Augustin, remontant jusqu'à la première origine de l'union qui existe entre Jésus et nous, a dit cette belle parole : "La même grâce qui a fait Jésus-Christ notre Chef a fait tous ses membres. *Eâ gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quâ gratiâ illo ille ab initio suo factus est Christus. De ipso spiritu est hic renatus de quo est ille natus, etc.*"

Ainsi est prouvée cette vérité si glorieuse pour nous : le Chrétien est un autre Jésus-Christ : *Christianus alter Christus*.

Mais que s'ensuit-il? Il en résulte que tout Chrétien est essentiellement victime. Comment donc? Le voici :

Le Chrétien est un autre Jésus-Christ; or, Jésus-Christ est avant tout et par-dessus tout Victime.

Pour le prouver, il faut se demander d'abord à quelle fin Notre-Seigneur est venu sur la terre, et démontrer ensuite qu'il n'a voulu attendre cette fin que dans son état et par son état de Victime.

La fin pour laquelle Notre-Seigneur est venu sur la terre est évidemment la gloire de son Père; et, pour procurer cette gloire, il a opéré le salut des âmes. Il n'est pas possible, en effet, de voir autre chose dans les trente-trois années de la vie du Sauveur; car cette fin, la gloire de Dieu, est obligatoire à toute créature, et, à plus forte raison elle a dû apparaître dans la vie et les œuvres du Verbe incarné, en qui tout était souverainement parfait. Elle était donc la préoccupation perpétuelle de son esprit et de son cœur. Il le dit lui-même et avec quelle force : "Je ne cherche pas ma gloire, mais la gloire de Celui qui m'a envoyé.

Or, dans quel état et par quelle action principale a-t-il procuré la gloire de son Père? Evidemment, c'est par son Sacrifice et dans son état de Victime. Son Sacrifice est son action par excellence, et son état de Victime, le plus élevé, le plus parfait, le plus complet de tous ses états. Par cette action et cet état, Il a rendu à son Père tout l'honneur que le péché lui avait ravi, et Il l'a rendu surabondamment. De quelle manière sublime n'honore-t-il pas la majesté de Dieu le Père, ce Dieu fait homme qui s'abaisse si profondément dans le mystère de l'Incarnation où Il fait son oblation, et au Calvaire où Il s'immole! Comme elle apparaît grande la sainteté de Dieu, et immense sa justice, dans une telle satisfaction, dans une si étonnante expiation! Non, certes il n'est pas possible de concevoir un plus grand honneur rendu à Dieu, que celui qu'il reçoit par l'oblation et l'immolation de Jésus, et c'est ce qu'exprime ce doux Sauveur quand il dit à son Père à l'instant même de son Incarnation : "Vous n'avez pas agréé les hosties et les oblations anciennes. Alors vous m'avez donné un corps et j'ai dit : Me voici! je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté."

Voilà pour la fin principale qui est la gloire du Père. Elle est admirablement atteinte. Mais Jésus-Christ, dans sa miséricorde, a voulu qu'à cette fin fût intimement lié le salut de nos âmes; c'est-à-dire qu'il a voulu, ce Dieu d'amour, que les actes mêmes qui procureraient à Dieu le Père tant de gloire fussent le prix de notre rédemption. De sorte que c'est aussi dans son état et sa qualité de Victime, qu'il a opéré le salut de nos âmes. Ici les témoignages de la Sainte Écriture abondent. L'Ancien et le Nouveau Testament se réunissent.

Dans l'Ancienne loi, Isaïe dit manifestement : "Il a été offert parce qu'il l'a voulu. Il a été comme la brebis que l'on conduit à la mort. C'est le Seigneur qui l'a frappé; il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été broyé à cause de nos crimes, et c'est ainsi qu'il a porté le péché de tous et qu'il nous a justifiés."

Dans le Nouveau Testament, saint Paul est le grand docteur du dogme de la Rédemption. Ses épîtres nous le rappellent sans cesse. "Le Christ, dit-il, s'est offert une fois en sacrifice pour effacer les péchés de tous. Il avait dit à son Père : Vous n'avez point agréé les hosties, les oblations et les sacrifices pour le péché. Il ajoute ensuite : Me voici pour accomplir votre volonté! Or, c'est dans l'accomplissement de cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, qui a été faite une seule fois. Jésus, ayant offert une seule hostie (qui est lui-même) pour le péché, a mérité de s'asseoir à la droite de Dieu, son Père, pour toujours; et, par cette seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés; et c'est ce que l'Esprit-Saint déclare lui-même quand il dit : "Je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités."

Ainsi parle saint Paul de l'oblation de Jésus et de ses effets. Ce qu'il dit de son immolation est plus saisissant encore. Mais comment citer le nombre presque infini de textes contenus dans ses épîtres, qui nous apprennent que c'est dans l'effusion du sang de Jésus-Christ et par sa mort que tout a été réparé, et que "Dieu le Père a pacifié autant ce qui est au ciel, que ce qui est sur la terre?" — "Tout le monde sait bien dit à son tour le Prince des apôtres, saint Pierre, en sa deuxième épître, que ce n'est point par des choses périssables, comme sont l'or

et l'argent, que nous avons été rachetés, mais par le précieux Sang de Jésus, comme étant l'agneau sans tache et sans défaut qui avait été prédestiné avant la création du monde, et qui, pour notre amour, a été manifesté dans les derniers temps.

Il n'y a donc pas de doute possible, la fin pour laquelle Jésus est venu sur la terre, c'est la gloire de son Père, et à la réalisation de cette fin il a daigné attacher le salut de nos âmes; et ces deux grandes œuvres, il les a admirablement opérées et consommées par son Sacrifice et par l'effusion de son Sang. Il faut donc conclure qu'avant tout et par-dessus tout, Jésus Rédempteur est victime. La disposition la plus profonde, la plus habituelle, la plus universelle du Cœur de Jésus, c'est sa disposition de Victime, et "celui de ses états qui exprime le mieux sa consommation en son Père, en même temps que l'étendue du don qu'il voulait faire de lui-même aux hommes, en s'immolant pour eux, c'est l'état de Victime."

Or, le chrétien est, en vertu de son Baptême, un autre Jésus-Christ. Donc, il est avant tout et par-dessus tout victime.

Mais si la grâce de son Baptême est une grâce de victime, il est manifeste que ses sentiments, ses dispositions, toute sa vie, doivent être les sentiments, les dispositions, la vie d'une victime. Voilà la conclusion que chacun a déjà tirée.—La grâce de notre Baptême est une grâce de victime.—Les divers degrés de perfection que cette première grâce acquerra plus tard, par le secours des grâces actuelles, sont les divers degrés de perfection de la vie de victime.—Le Chrétien qui observe seulement, mais véritablement, les commandements de Dieu et de l'Eglise, et qui vit par la même dans une union réelle avec Notre-Seigneur, vit de la vie de victime et en fait les actes essentiels; mais cette vie est, en lui, imparfaite.—Le Chrétien généreux qui s'exerce à la pratique des conseils évangéliques, qui tend par là même à acquérir la perfection du christianisme, qui vit par conséquent dans une union étroite et intime avec son divin Chef Jésus-Christ, ce Chrétien tend à atteindre la perfection de la vie de victime.

Que ce point de vue de la vie chrétienne est magnifique! Il nous semble que c'est le plus beau, celui qui révèle plus simplement, plus sûrement et plus parfaitement que tout autre, le vrai caractère de notre vie spirituelle dans ses commencements, dans ses progrès et dans sa perfection. Il est écrit: "Ceux que Dieu le Père a choisis et élus d'avance, il les a prédestinés pour être conformes à son Fils par une parfaite ressemblance." Or, cette ressemblance essentielle est celle qui existe entre Jésus et nous, si nous sommes victime avec lui et comme lui, devant son Père, pour les mêmes fins et selon le même esprit.

Après cela, qui s'étonnerait d'entendre saint Paul dire aux Romains que la fin de sa vocation apostolique et de son ministère sacerdotal est de procurer des victimes à Dieu, par la prédication de l'Evangile? "Je vous écris en toute liberté, leur dit-il, pour vous rappeler la grâce que j'ai eue de Dieu, qui est que je suis prêtre et ministre de Jésus-Christ au milieu des Gentils, afin d'exercer à leur égard mon sacerdoce et mon pouvoir de sacrifice, en leur annonçant l'Evangile de Dieu et en faisant ainsi des nations une oblation agréable à Dieu et sanctifiée par le Saint-Esprit." Un peu auparavant, il exhortait les Romains eux-mêmes à entrer dans cette voie, par ces pressantes paroles: "Je vous supplie, par la miséricorde de Dieu, de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu."

Heureuse l'âme qui médite sans cesse ces vérités et qui arrive à les comprendre! Elle comprend alors tout le dessein de Dieu sur elle, toute l'économie de la grâce, et la fin pour laquelle elle a été appelée à la société de Dieu en Jésus-Christ.

"Entrons donc avec Jésus-Christ dans cet Esprit de Victime, dit Bossuet; s'il se sanctifie, s'il s'offre pour nous, il faut que nous nous offrions avec lui. Ainsi nous serons sanctifiés en vérité, et Jésus-Christ nous sera donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption."

HISTOIRE
DE
SAINT-BERNARD

ET DE SON SIECLE

PAR

LE R. P. THEODORE RATISBONNE

Supérieur des Prêtres séminaires et des Religieuses de N. D. de Ston.

HUITIEME EDITION

2 vols. in-12.....Prix: \$1.75

PRÉFACE

Le douzième siècle est sans contredit une des plus mémorables époques du moyen âge: on y voit éclore et croître les germes de toutes les grandes idées qui ont porté leurs fruits dans les temps modernes; époque de transition laborieuse où la vie fermente au sein de la corruption et se débat contre les obstacles qui l'enveloppent: temps de crises et de luttes violentes qui préparent l'enfanteur d'un nouvel ordre de choses; temps héroïque où le souffle puissant de l'Eglise fait surgir les croisades, la chevalerie, les constitutions politiques, les sciences, l'architecture, et tous les éléments d'une civilisation chrétienne et grandiose.

C'est de la France que ce mouvement est parti d'abord, se communiquant de proche en proche à tous les Etats de la Catholicité. La France semble avoir été choisie dès ce temps par la Providence pour ouvrir les voies à une ère nouvelle. Sa monarchie venait d'être renouvelée par la dynastie des Capets, pleine de force et de sévérité; sa langue se forme et se propage par les conquêtes dans les principales régions du monde en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Asie. Fondée au Centre de l'unité catholique, elle devient à son tour le foyer de l'union intellectuelle et politique, le pivot du monde chrétien.

Mais pendant que la France est si particulièrement appelée à donner l'essor aux autres peuples, un homme de Dieu est envoyé pour diriger le mouvement en France, pour tracer la voie et marquer le but à toute entreprise vaste et généreuse, pour éclairer à la fois l'Etat et l'Eglise.

Cet homme de Dieu, c'est saint Bernard.

La vie d'un tel homme, on le conçoit, ne saurait être présentée sous un point de vue restreint, comme une simple histoire éblouissante. Elle se rattache à toutes les grandes choses d'un grand siècle; et dès lors, pour l'envisager d'une manière complète, il faut l'étudier dans ses rapports avec le développement religieux, et avec la politique contemporaine.

Encore ce double aspect ne suffit point aux exigences actuelles de l'histoire. De nos jours, et au degré avancé où se trouvent les connaissances acquises, on demande plus que des récits édifiants, plus que des données purement historiques: on veut embrasser dans leur ensemble les faits accomplis; on veut suivre l'enchaînement et les liens vivants des choses, afin de saisir dans le passé les causes qui expliquent le présent. Car les temps ont marché; les divers éléments de l'histoire humaine se sont développés, manifestés par leurs fruits; et en définitive, l'humanité a atteint un degré de maturité qui permet, non-seulement de raconter les événements, mais encore de leur appliquer une mesure d'appréciation et de les envisager sous leur aspect général et providentiel.

C'est ce que la science réclame aujourd'hui. On veut de la vie en tout, même dans les souvenirs du passé, parce que le passé ne meurt point; il subsiste dans ses effets. Les siècles se succèdent, les formes changent; mais c'est toujours la même humanité qui vit, qui se développe, et ne connaît ses destinées. Sans regretter les temps qui ne sont plus, puisqu'ils ont rempli leur tâche, il faut se garder de rompre la chaîne qui les unit au présent; car les expériences du passé, aussi bien que les espérances d'un immortel avenir, forment le trésor de l'humanité.

L'histoire ne saurait s'animer de cette idée vivifiante si elle ne s'éclaire tout à la fois des lumières de la Religion et de la science philosophique: la Religion lui présente son point d'appui; la philosophie, son point de vue. L'une lui révèle la raison des choses; l'autre lui explique la liaison des faits: l'une et l'autre concourent à résoudre les problèmes de la vie actuelle, en ouvrant le double sceau du passé et de l'avenir. C'est ainsi que l'histoire atteint son véritable but. Sa mission est d'exposer la réalisation successive du plan providentiel dans ses rapports avec les actes et les conséquences de la liberté humaine; de manière à constater les vicissitudes et les progrès par lesquels les individus et les peuples reviennent du mal au bien, des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité.

Il importe donc, avant d'entrer en matière, de poser nettement les principes qui nous ont guidés dans l'étude de ce siècle fécond. Pour élever un édifice, il faut d'abord en déterminer les bases, le dessin et les proportions. L'histoire d'un développement vivant n'a de sens que lorsqu'on en connaît le moteur et le but final. Que signifie le progrès pour ceux qui méconnaissent le terme où ce progrès doit aboutir? Comment le pèlerin sait-il qu'il se rapproche ou s'éloigne de son terme, s'il ignore ce terme et le chemin qui y mène? Il marche. C'est tout ce qu'il peut affirmer; mais il ne sait s'il avance ou recule. Le progrès sans but connu et déterminé n'est qu'une agitation stérile.

Nous avons essayé d'exposer, dans une Introduction préliminaire, quelques considérations graves sur l'histoire de l'Eglise, notamment sur les grandes phases qui ont précédé et amené le douzième siècle.

Guidé par ces idées fondamentales, nous aborderons les faits, nous attachant à saint Bernard comme au point central d'une immense sphère d'activité.

Nous étudierons ce grand homme dans sa vie domestique, dans sa vie monastique, dans sa vie politique, dans sa vie scientifique, dans sa vie apostolique: cinq époques qui caractérisent les diverses périodes de sa prodigieuse existence, telle qu'elle s'est formée dans le mystère, sanctifiée dans la religion, produite dans les affaires publiques et manifestée au grand jour par les travaux de la science et de l'apostolat.

P. S. 1863. - En publiant les premières éditions de cet ouvrage, nous étions loin de prévoir que les aberrations de nos temps, poussées à l'excès, s'appuieraient sur saint Bernard pour combattre le pouvoir temporel des Papes. C'est cependant ce qu'une fausse érudition a tenté de nos jours. On a extrait des divers écrits de notre saint quelques phrases incomplètes, incohérentes; et par un procédé facile, on en a tiré une doctrine subversive que la vie entière de saint Bernard désavoue et réprouve.

En effet, toutes ses lettres, ses enseignements aussi bien que son intervention personnelle dans les affaires publiques, attestent l'inflexible dévouement qu'il a mis au service du Saint-Siège; et si, d'une part, nous lisons avec émotion les conseils ascétiques qu'il a donnés aux Pontifes dont il était le guide spirituel, pour les porter au détachement des choses de la terre et à la modération dans l'exercice de l'autorité souveraine; d'une autre part, nous constatons le zèle ardent et persévérant avec lequel il revendiquait les titres sacrés de la royauté terrestre des Pontifes romains.

Saint Bernard en ce point ne diffère d'aucun autre docteur de l'Eglise; car je ne sache pas que jamais nul d'entre eux se soit mépris sur le sens des deux glaives que Jésus-Christ a laissés entre les mains de saint Pierre. Comment aurait-il pu méconnaître la signification du symbole de cette double puissance, lui qui l'a expliquée, publiée à la face du monde pour confondre les sophistes du XII^e siècle? "C'est une injure solennelle qu'on a faite à saint Bernard," s'écrie en cette circonstance le grand et éloquent évêque de Nîmes. Bien loin d'avoir approuvé les agresseurs de la souveraineté temporelle des Papes, saint Bernard les a poursuivis et flétris; il a soulevé contre eux la conscience publique, aussi bien que les armes des princes chrétiens; il a sacrifié son repos, il a épuisé ses forces et sa vie dans la défense de la sainte cause qui unit ensemble le sceptre royal à la houlette du Pasteur suprême.

Interprète fidèle de l'Evangile et de l'Eglise, il a soutenu la prééminence spirituelle et temporelle du successeur du Prince des Apôtres, placé par la main divine au sommet de la société catholique, afin que nulle puissance de la terre ne s'élevât au-dessus de la puissance de Dieu, et que la couronne du Vicaire de Jésus-Christ abrite et consacre toutes les autres couronnes.

Il est hors de doute que l'Eglise, avec l'assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint, accomplirait ses glorieuses destinées, lors même que le monde lui refuserait une pierre pour reposer sa tête. Mais ce qui n'est pas moins manifeste, c'est que la Providence, dans l'intérêt des peuples et des rois, a voulu établir le Chef de l'Eglise dans une sphère éminente et indépendante, d'où son action médiatrice pût s'étendre avec impartialité sur tout l'univers, et subordonner les gouvernements des hommes à la royauté de Dieu.

Telle est la doctrine des saints; nous verrons avec quel éclat saint Bernard l'a professée.

LA
MYSTIQUE DIVINE

DISTINGUEE

DES

CONTREFACONS DIABOLIQUES

ET DES

ANALOGIES HUMAINES

PAR

M. J. RIBET P. S. S.

3 forts volumes in-8.....Prix: \$5.50

TRAITE

DE LA

PETITE SOMME

DE

THEOLOGIE ASCETIQUE ET MYSTIQUE

D'après l'esprit et les principes

DE

SAINT THOMAS D'AQUIN

PAR

LE R. P. ANDRE MARIE MEYNARD

des Frères Prêcheurs

2 beaux vols. in-12.....Prix: \$1.75

LE NOTRE PERE

AU

XIX^e SIECLE

PAR

M. l'abbé CUROT

1 vol. in-18.....Prix: 40 cts

LE PATER MEDITE

OU

Douze explications de l'Oraison Dominicale

PAR

M. l'abbé HERBET

1 vol. in-18.....Prix: 30 cts

C É L È B R E S
CONVERSIONS
CONTEMPORAINES

PAR

LE R. P. HUGUET

1 vol. in-12.....Prix : 75

THÉODORE RATISBONNE

M. Ratisbonne (Marie-Théodore), né le 2 décembre 1802, à Strasbourg, où son père était président du consistoire israélite, était depuis peu de temps avocat, lorsqu'en 1826 il se convertit à la religion catholique. Entré dans les Ordres, il devint successivement professeur au petit séminaire et vicaire à la cathédrale de Strasbourg, missionnaire apostolique et supérieur général de la Congrégation de Notre-Dame de Sion, fondée par lui en 1842 (1). M. Ratisbonne a laissé lui-même le récit suivant de sa conversion, dans l'introduction de la *Philosophie du Christianisme*.

§ Ier.—Jeunesse orageuse de M. Ratisbonne.

Ma vie passée m'apparaît aujourd'hui comme un rêve pénible ; il me faut des efforts de mémoire pour m'en rappeler les faits principaux.

Appartenant à l'ancienne famille Cerfber, qui occupait le premier rang parmi les Juifs de la province, je fus élevé, sinon dans la religion, du moins selon les traditions et les mœurs juïques ; je ne reçus d'autres principes moraux que les exemples d'une mère vertueuse, et d'autres leçons dogmatiques que celles qui me parlaient de la foi en un Dieu unique, qu'il fallait craindre et adorer, en attendant la venue du Messie qui devait ramener notre nation triomphante dans la Terre sainte. Dans ma simplicité enfantine, j'attendais en effet ce Messie et je désirais son avènement. Mais plus tard, ne pouvant comprendre pourquoi il devait venir ni pourquoi il ne venait point, et d'ailleurs me trouvant fort bien sur le sol natal, je n'attachai plus d'importance à ce dogme. A mesure que ma raison se fortifia, je secouai le joug des observances religieuses, et le peu de dignité que je reconnaissais à la synagogue et aux hommes que j'y voyais réunis donna ample matière à mes sarcasmes et à ma critique. Bientôt le nom de Juif me fit rougir, et je me retirai de leur assemblée. Mon père, quoique président du consistoire, ne s'y rendait lui-même que lorsqu'il y était obligé par quelque fête solennelle. Il me laissa toujours libre. Par une protection divine toute spéciale, la première partie de ma jeunesse se passa sans écarts et sans orages : j'étais retenu par une espèce de vertu instinctive, fondée uniquement sur les paroles et les exemples de ma mère que je chérissais tendrement ; son seul souvenir était une égide contre le mal. J'avais seize ans quand j'eus le malheur de la perdre, et, quoique seul alors à Paris, libre et sans surveillance, dans une des principales maisons de banque, je vécus plusieurs années éloigné des plaisirs du monde et de ses dangers ; je fuyais la société, je refusais toutes les distractions, tant était vive et continuelle l'affliction que m'avait causée la mort de ma mère ! Ce deuil profond de mon cœur contribua beaucoup à me donner le goût des choses sérieuses, et à m'inspirer de l'aversion pour celles qui passent et ne laissent trop souvent que des remords. C'était au point que les fêtes, les spectacles, la musique, auxquels plus tard je dus prendre part, m'attristaient jusqu'aux larmes.

Oh ! qu'à cette époque une parole religieuse m'eût été nécessaire ! Combien je souffrais d'un indéfinissable malaise ! J'avais besoin d'aimer, et j'étais facile à m'enflammer pour toute âme aimante ; je m'attachais fortement à mes amis, à mes maîtres, aux personnes avec lesquelles je vivais, demandant à être aimé, compris, quoique je ne me comprisse pas moi-même. J'avais dix-huit à dix-neuf ans, et ma vie s'écoulait dans une romantique mélancolie : je restais plus volontiers à la campagne qu'à Paris ;

j'étais souvent seul et rêvais à Dieu, à la religion, à un objet vague qui pût correspondre au besoin de mon âme. J'eusse désiré être pieux, mais je ne savais pas ce que c'était que la piété : j'ignorais la prière. Je ne connaissais aucun homme, aucun livre qui pût m'instruire des choses éternelles ; j'aurais d'ailleurs fui avec horreur ceux qui m'auraient parlé du christianisme, que je regardais par préjugé comme une idolâtrie ; et quand au judaïsme, j'en étais dégoûté, honteux, et la synagogue était comme une barrière entre Dieu et moi.

Cependant mon père me rappela à Strasbourg et m'employa dans sa maison, où j'étais destiné à lui succéder dans les affaires de banque. Je me plaisais à suivre les ramifications lointaines du commerce, et à lire les correspondances multipliées. Quant au but proprement dit du commerce, il ne me touchait guère, j'étais indifférent au résultat des affaires, et ne me souciais ni des intérêts, ni des bénéfices ; jamais je n'aimai l'argent. Mais alors je commençai à rechercher la société, les plaisirs, les voyages d'agrément ; et déjà à vingt-cinq ans j'étais poursuivi par des sollicitations de mariage, car il y a chez les Juifs des gens qui font métier d'assortir les partis ; et ces gens me traquaient, pour ainsi dire, avec toute l'ardeur que leur inspirait l'appât du gain. J'échappai, je ne sais comment, à toutes sortes d'attaques de ce genre. Ce n'est pas que je n'eusse de l'inclination pour le mariage, cette position me semblait alors la plus digne de l'homme ; j'étais assez simple pour espérer que dans la famille où j'entrerais, je trouverais une mère, car ce nom était toujours pour moi un symbole d'affection et de tendresse. J'entrevois dans le mariage la perspective d'un bonheur qui me paraissait assuré ; mais avant d'en jouir, je voulais connaître le monde et je passai quelque temps au milieu de ses trompeuses et riantes illusions.

Cependant un travail mystérieux s'opérait au fond de ma conscience. Je vivais sans religion et je ne recherchais ni le bien ni le mal, mais je me disais souvent : J'ai vingt ans, et j'ignore pourquoi je suis au monde ! Quel est donc le but pour lequel je suis sur cette terre ? Ces questions, qui en réveillèrent mille autres et engendrèrent mille théories, s'emparèrent de mon âme au point que bientôt elles m'occupèrent exclusivement.

Je crus qu'il devait y avoir quelque part dans le monde, une école, un sanctuaire, où le secret des choses présentes et futures me serait révélé ; j'entendis parler des mystères de certaines sociétés, je me fis postulant : je demandai l'affiliation avec la bonne foi d'un ardent néophyte ; mais aucune voix ne répondit à mes questions, à mes besoins.

Je lus Rousseau et je devorai sans discernement toutes les opinions, tous les paradoxes de ce magique pédagogue ; je devins austère, singulier dans ma conduite ; j'étais porté à désirer la science comme nouveau maître, non-seulement dans les spéculations, mais dans la pratique ; car une fois que j'avais admis le principe, en bien comme en mal, je ne reculais devant aucune conséquence. Je crus donc que je trouverais dans la philosophie la solution de mes doutes ; je m'entourai des ouvrages qu'on prônait le plus alors ; je lus Locke, Voltaire, Volney, et tout ce que le XVIIIe siècle a produit de plus séduisant et de plus monstrueux. O tristes souvenirs ! Que j'étais loin alors de la voie vers laquelle la Providence me dirigeait à mon insu ! L'amour de la science me captivait uniquement ; j'obéis de mes parents, non sans peine, la liberté de vaquer à mes études ; je me retirai complètement des affaires et des plaisirs, et, m'enfermant dans la partie la plus retirée de la maison, j'essayai de vivre en philosophe, boudant avec Rousseau, ne sortant point, ne dormant et ne mangeant que pour soutenir le corps ; car je voulais dompter le corps comme un esclave, sans savoir pourquoi. Enfin, achevant de briser tous mes rapports avec les jeunes gens de mon âge, je n'avais plus qu'un désir, celui de trouver le but ou le pourquoi de mon existence. Mais ce but, je ne le pressentais même pas ; je n'avais pour guide que ma raison délirante et de méchants livres ; je lisais beaucoup,

ou bien j'étais seul à la campagne, et plus d'une fois le point du jour me trouva debout, attendant les rayons de l'aurore, après les fatigues d'une nuit entière passée à interroger la nature muette, les étoiles qui ne me disaient rien, et le mystère des ténèbres. J'étais las de moi-même et de mes vaines théories. A force de raisonner sur le bien et le mal, sur la puissance et l'impuissance de Dieu et sur le problème de l'univers, j'étais devenu, sinon athée, du moins sceptique au dernier degré... je ne pouvais croire en un Dieu sourd et muet ; la vie me devint un poids, et le monde me parut une scène ridicule. J'avais murmuré avec Rousseau, maintenant je riais avec Voltaire : c'était le rire de Satan.

Pour comble d'infortune, j'eus recours à des hommes qui passaient pour instruits, et qui me confirmèrent dans ma desséchante incrédulité (l'un d'eux était un prêtre marié, ce que je n'appris que plus tard). Ils m'applaudirent et ajoutèrent par leurs sarcasmes au dégoût, aux préventions que dès l'enfance ou m'avait inspirés contre le christianisme. Je ne rapporte ces faits que pour montrer dans quel abîme j'étais tombé ! Dans un de ces moments de douleur profonde, je fus poussé à faire appel au Dieu de mon enfance, et je m'écriai, dans toute l'amertume de mon âme : "O Dieu ! si réellement tu existes, fais-moi connaître la vérité, et d'avance je jure de lui consacrer ma vie." Je devins plus tranquille et plus calme.

Je résolus de quitter Strasbourg pour achever mes études de droit à Paris, espérant trouver dans les leçons des professeurs les plus célèbres ce qui manquait à mon esprit et à mon cœur. J'y arrivai vers la fin de 1822 ; je me logai seul dans le quartier des Etudes. J'étais libre, maître de moi-même et très exalté dans mes opinions libérales. Mais à peine avais-je commencé mes projets d'étude, qu'une tourmente inexplicable s'empara de moi, et une voix intérieure, plus forte que ce qui jusqu'alors m'avait frappé, me criait sans cesse : "Il faut retourner à Strasbourg." Je luttais contre cette singulière inspiration. Outre les motifs qui avaient motivé mon départ récent, des raisons d'amour-propre me retenaient à Paris. Je venais d'y arriver, de m'y installer, je m'exposais au ridicule en retournant si tôt dans ma famille, à laquelle j'avais dit adieu pour longtemps ; enfin, rien justifiait mon retour, mais ma conscience l'exigeait impérieusement, et à toutes mes raisons la voix intérieure ne répondait qu'un mot : "Strasbourg."

Je partis donc, et, je dois le dire, j'en étais confus ; mais le moment était venu où la Providence allait s'emparer plus visiblement de la direction de ma vie ; les peines et les mécomptes m'avaient rendu plus souple, et j'étais dans l'état désespéré d'un homme qui, après s'être longtemps débattu dans les flots, se laisse enfin emporter par le courant, et n'a plus la force de résister à la main bienfaisante qui le saisit pour l'arracher à la mort.

A peine fus-je revenu à Strasbourg, un jeune homme que je n'avais jamais vu m'aborde à l'Académie, et me propose de suivre un cours particulier de philosophie que M. Buntain voulait bien donner. Je connaissais M. Buntain que de vue et de réputation ; je m'étais souvent senti porté intérieurement à lui pour lui demander quelques solutions philosophiques, mais je n'avais point osé. Quant au jeune étudiant qui venait me faire cette ouverture, je ne le connaissais point ; je ne savais pas qu'il était israélite ; je ne me doutais point qu'il deviendrait bientôt mon ami, mon frère en Jésus-Christ, mon collègue dans le sacerdoce ! C'était Jules Lewel, alors étudiant en droit.

§ II.—Il suit le cours de philosophie de M. Buntain.

J'acceptai sur-le-champ la proposition qui m'était faite ; car je regardais toujours la philosophie comme l'unique ressource qui me restait. Quant à la religion, elle m'était à dégoût, et j'avais horreur de la mienneté comme de toutes les autres. Nous commençâmes donc en 1823 le cours de philosophie que M. Buntain consentit à nous donner. Nous n'étions dans ce premier cours que quatre élèves, un Russe grec, un Irlandais ca-

tholique et deux Juifs. Tous les quatre nous reçûmes avec délices la parole simple et vivifiante qui jaillissait avec abondance du cœur de notre maître. Ce n'était point un enseignement comme un autre, c'était une véritable initiation aux mystères de l'homme et de la nature. Nous écoutions avec surprise, avec admiration, les développements de cette vérité universelle que le maître puisait à la source vivante des Saintes Ecritures, d'où sa parole tirait force, vertu et puissance. Cet enseignement faisait qu'éclairer mon intelligence, il échauffait mon cœur, il remuait ma volonté, il faisait fondre la glace qui couvrait mon âme ; enfin l'influence du christianisme m'enveloppait de toutes parts et me pénétrait sans que j'en eusse conscience, et heureusement, car je n'aurais point eu le courage de l'envisager en face.

Une excursion que je fis à la fin de ce cours, en Suisse et en Italie, me donna l'occasion d'entrer en correspondance avec mon maître, et depuis ce voyage il s'établit entre nous un rapport plus intime, des communications plus suivies.

Nous reprîmes le cours de philosophie en 1824. Ce second cours fut plus nombreux que celui de l'année précédente, et j'y introduisis mon ami d'enfance, Isidore Goschler, dont le sort resta désormais étroitement lié au mien. Nous entrâmes de plus en plus en union avec notre affectueux maître et avec M. Adolphe Carl, le plus ancien et le plus digne de ses disciples... J'avais trouvé la voie qui conduit à cette vérité tant de fois invoquée, et maintenant je la voyais accessible comme la lumière à tous ceux qui se convertissent et se tournent vers elle ! Il me semblait la trouver en moi, hors de moi, autour de moi ; je ne concevais plus l'insouciance des hommes qui croient en cette vérité, et cependant s'amusaient comme des enfants sur la place publique de ce monde, oubliant que la vie n'est qu'un chemin, une voie, une traversée, pour atteindre un but sublime et glorieux.

§ III.—Le travail de la grâce.

Mais comment exprimer les combats que j'eus à livrer à mes préjugés, à mes souvenirs d'enfance, à mes répugnances antichrétiennes ? Ce n'étaient point des objections rationnelles qu'il fallait combattre, c'étaient les angoisses d'une conscience juïque qu'il fallait apaiser ; le christianisme était entré dans mon cœur à l'insu de mon esprit, le for intérieur était pris, mais la place étonnée avait peine à se rendre, et de là des luttes secrètes et qui étaient le prélude des assauts plus terribles que j'eus à soutenir au dehors.

Chose bizarre ! je croyais déjà en Jésus-Christ, et cependant je ne pouvais me décider à l'invoquer, à prononcer son nom, tant est profonde et invétérée l'aversion des Juifs pour ce nom sacré ! Une singulière circonstance mit ma foi à l'épreuve : J'étais tombé malade dans une hôtellerie, en Suisse, et mon imagination, frappée par de sinistres présages, me faisait croire à une mort soudaine. De gros nuages couvraient mon esprit, et dans ce moment décisif je ne savais quel Dieu invoquer. J'étais en proie aux plus cruelles perplexités ; mon intérieur était comme un champ de bataille où mon ancienne foi et ma foi nouvelle se heurtaient avec force, je n'osais prier, je craignais d'offenser le Dieu d'Abraham en invoquant le Dieu des chrétiens. L'obscurité était grande, mais la lumière de la grâce triompha. Le nom de Jésus-Christ sortit de ma bouche comme un cri de détresse. C'était le soir, et le lendemain ma fièvre m'avait quitté, et j'étais si bien rétabli, que le jour même je continuai ma route. Dès ce jour aussi le nom de Jésus me devint doux à prononcer ; je le priai avec confiance. J'osai invoquer la Vierge sainte et l'appeler ma Mère.

Mon âme était gagnée à Jésus-Christ, et je n'aspirais plus qu'au baptême, dont la nécessité était évidente ; mais la Providence m'avait mis dans une situation délicate qui commandait une conduite réservée et prudente. Mon père désirait que je me chargeasse de la direction des écoles juives du consistoire. Il en coûtait beaucoup à ma foi naissante, et aussi à mon vieil amour-propre, d'accepter

cette mission, qui allait me mettre en rapport avec tout ce que la synagogue renferme de plus ignoble; mais les encouragements de mon maître, la vue du bien que peut-être je pourrais faire, et surtout le besoin de transmettre la lumière que j'avais reçue, me déterminèrent à accepter cette œuvre de bienfaisance à laquelle je me dévouai dès lors entièrement. J'avais fini mes études de droit, et j'étais reçu avocat à la Cour royale de Colmar; mais n'ayant embrassé ces études que par des considérations de vaine gloire et d'ambition, je crus devoir renoncer au barreau, comme j'avais renoncé au commerce, et je m'adonnai à l'étude des sciences naturelles et médicales, afin de marcher à la suite de MM. Batain et Carl. Mes deux amis israélites en firent autant, et cette communauté d'occupations et de but resserra notre union. Notre intention était d'exercer un jour gratuitement la médecine, et de mettre en commun la somme de nos connaissances pour le soulagement des pauvres; nous avions tous un vague désir de faire le bien, et de nous dévouer à une œuvre salutaire; mais aucun de nous ne pressentait la vocation plus haute à laquelle Dieu nous préparait à notre insu.

Je passerai sous silence les tentatives répétées de ma famille pour me fixer dans le monde. Le soin des écoles israélites me captivait presque entièrement; le succès de cette œuvre surpassa mon espérance; et l'action que j'exerçais dans la communauté juive était une espèce de puissance. Il y avait, en effet, une bénédiction visible attachée à nos institutions nouvelles: tout réussissait, tout prospérait; les écoles furent régénérées. Nous y donnions des leçons nous-mêmes. Chaque samedi nous prêchions (et le mot n'est pas trop fort) en présence d'un auditoire israélite qui se pressait dans notre salle pour entendre une parole de vérité; les parents aussi bien que les enfants la goûtaient et semblaient entrer dans une ère nouvelle. On fonda une société d'encouragement pour le travail, qui existe encore; une autre société, composée de dames, réalisait nos vœux pour l'éducation des filles; enfin, la synagogue, christianisée à son insu, comme nous l'avions été nous-mêmes, semblait obéir à notre impulsion, avec une reconnaissance dont l'histoire des Juifs n'offre pas beaucoup d'exemples. On nous regardait comme des sauveurs; on nous célébrait en vers et en prose, on exaltait notre dévouement. Hélas! en eussions-nous été capables, si la foi chrétienne n'eût germé dans nos cœurs? Nos administrateurs ignoraient l'influence puissante que donne la connaissance de Jésus-Christ, et ils ne soupçonnaient pas même le nom de cette grâce, qui nous préservait à la fois du découragement dans les difficultés et l'exaltation dans le succès. On peut lire les détails de ce qui s'est passé alors parmi les Juifs, et l'histoire de leurs institutions, dans les discours que nous prononçâmes à l'Hôtel-de-Ville en 1826 et 1827. Les Chrétiens purent dès lors reconnaître l'esprit qui nous animait; à notre langage évangélique: les Juifs ne virent que les beaux discours.

Cette œuvre se continuait donc avec un succès toujours croissant, et l'on ne pouvait prévoir tout ce qui en sortirait un jour. Mais notre foi chrétienne mûrissait aussi et nous faisait sentir plus vivement le besoin de participer au culte d'une religion vivante. Nous nous trouvions malheureusement dans la nécessité de ne pouvoir nous déclarer ouvertement chrétiens et d'être forcés, par notre position singulière, de comprimer cette foi qui réclamait un aliment, et qui avait besoin de s'épancher au dehors. Oh! que je brûlais d'être chrétien! combien je tressaillais de joie quand j'assistais furtivement à une solennité de l'Eglise! Je n'oublierai jamais ce que j'ai éprouvé, lorsqu'un jour de fête, j'assistai pour la première fois à une messe solennelle; quand j'entendis des cantiques sacrés, dont les religieux accords réteussaient dans mon âme comme un doux écho de la prière et de l'amour; quand levant mes regards timides, du fond du temple où j'étais caché, je vis tout à coup le prêtre élevé au-dessus de l'autel (il exposait le Saint-Sacrement); sa tête blanche se confondait avec les nuages de

l'encens, et son ample et brillant vêtement me semblait tout de feu. Je ne savais d'où il était sorti, ni comment il se tenait élevé dans les airs; je croyais qu'il était porté par la nuée odorante, je le pris pour un être céleste! Ce spectacle était nouveau pour moi: je ne puis exprimer le sentiment profond qu'il a laissé dans mon âme. En sortant de l'église, je croyais descendre du ciel sur la terre; j'avais vu le culte chrétien dans sa pompe. Toutes les idées du sacrifice de Jérusalem et de la magnificence du Temple venaient se rattacher à la célébration du sacrifice non sanglant; des pensées singulières me travaillaient: il me semblait que le monde n'était qu'un temple d'idôles, et que c'était dans l'Eglise seule que se trouvaient les adorateurs du vrai Dieu.

Je marchais ainsi de clartés en clartés, et chacune de mes facultés trouvait quelque chose d'analogue à son besoin dans la doctrine chrétienne; mon imagination savourait la poésie et le génie du christianisme; ma raison se complaisait dans les discours admirables de Bossuet; mon intelligence buvait à grands traits les enseignements d'une philosophie toute chrétienne, et mon âme, le centre de mon être, goûtait profondément la parole vivifiante des saints Evangiles. Mon maître, qui dirigeait mes lectures en même temps que ma conduite, ne me remit ce livre divin qu'après que j'eus terminé la lecture complète de l'Ancien-Testament. Ah! je me le rappelle, il était neuf heures du soir, lorsque je lus les dernières pages des anciennes Ecritures et que tout aussitôt j'ouvris le livre du Nouveau-Testament pour en lire un chapitre: mon âme s'attachait si fortement à cette lecture, que je ne pus la quitter une partie de la nuit; et d'un seul trait j'avais la coupe d'eau vive de l'Evangile de saint Mathieu. Il m'en arriva de même avec l'Evangile de saint Jean, et, à deux reprises, je ne pus le laisser qu'après l'avoir lu tout entier.

Telle était ma disposition, lorsqu'une tentation faillit me jeter hors de ma voie. Cette circonstance de ma vie a trop influé sur mon avenir, pour que je n'en dise point quelques mots. J'avais vingt-quatre à vingt-cinq ans, et mes parents songèrent sérieusement à me marier. On m'avait proposé l'alliance d'une jeune personne de Vienne, dont le nom, la famille, la fortune et les qualités m'avaient ébloui. Chaque jour on me pressait de partir et de réaliser ce qu'on appelait bonheur. Mon imagination facile se laissa séduire aux plaisirs qu'on me promettait, et le tableau d'une vie brillante, analogue à mon âge et à ma position sociale, me fut souvent offert pour faire ressortir d'autant plus la tristesse du genre de vie que je menais. Je perdis le goût de mes occupations sérieuses; je devins mélancolique et rêveur; mes desirs, mes regards se dirigeaient sur Vienne, et cependant je ne pouvais me décider à y aller; j'étais retenu, fixe, comme cloué par une puissance invincible. Tous les membres de ma famille, tous mes amis me reprochaient mon irrésolution; mon maître, que je consultais avec angoisse, s'abstenait d'exercer sur moi son influence, par respect pour ma liberté; et lorsque lui remettant la décision de mon sort, je le pressais de me répondre, il me disait avec douceur: "Si vous vous mariez, vous ferez bien, si vous ne vous mariez point, vous ferez mieux," et ainsi il me laissait à ma cruelle incertitude. Tantôt je voulais faire bien, tantôt je voulais faire mieux, et en attendant je faisais mal; car je n'écoutais que l'esprit du monde, et je devins sourd à l'esprit de Dieu. Cette violente perplexité dura trois grands mois, et Dieu seul sait par quelle grande grâce il m'en a tiré! Je reçus du Ciel la force de résister à cette tentation et à plusieurs autres du même genre.

Après ces épreuves, ma vie prit une direction plus ferme et plus droite; je trouvais mes délices dans une petite société d'amis, et j'appris par la prière du cœur à rentrer dans un rapport plus intime avec Dieu. Nous vivions ensemble dans la joie et la simplicité des enfants de Dieu, nous occupant du présent, oubliant le passé, et ne prévoyant point l'avenir que nous abandonnions aux soins de la divine Providence.

§ IV. — Le bonheur d'être baptisé.

Le vœu le plus ardent de mon cœur fut enfin exaucé! Le jour de mon baptême arriva, et je fus régénéré par le sacrement. Je me rappelle qu'en sortant de la maison paternelle, où je ne devais rentrer que comme chrétien, je rencontrai mon frère qui me dit en me serrant la main: "Où vas-tu? — Tout près, lui répondis-je." En effet, je n'avais qu'un pas à faire: je passais du judaïsme au christianisme, de la synagogue à l'Eglise, de Moïse à Jésus-Christ, de la mort à la vie! Oh oui, c'était bien la vie qui me pénétrait, pendant que l'eau sacrée me coulait sur mon front; j'éprouvais des sentiments inexprimables de joie, de liberté, de dignité, de reconnaissance; il me semblait que toute la nature me souriait et qu'une lumière nouvelle éclairait le monde; je voyais toutes les choses sous un nouveau point de vue, et mon bonheur de faire partie de la grande famille chrétienne fut tel, que j'avais besoin de me retenir pour ne pas l'exprimer hautement à tous ceux que je rencontrais. J'étais réellement redevenu enfant, et j'avais repris les goûts, la confiance, et jusqu'aux amusements de l'enfance. Quelques mois après, je fis ma première communion. On n'avait pas eu besoin de me prouver le mystère de l'Eucharistie: la foi adhère aux paroles de Jésus-Christ, sans que la raison les commente et les explique. D'ailleurs, l'esprit que j'avais reçu par le baptême me donnait comme une faim d'amour et d'union qui m'en disait plus sur l'institution de l'Eucharistie que toutes les démonstrations humaines. Celui qui n'aime point ne comprendra jamais la nécessité et la vérité du sacrement d'amour, et celui qui aime ne veut pas le comprendre; il le sent, il le goûte, il en a la conviction d'expérience.

Cependant ma famille regardait avec inquiétude ce qu'on appelait l'originalité de ma vie; ils m'aimaient et me ménageaient, à cause du bien que je faisais aux écoles, mais ils commençaient à me soupçonner de christianisme, et leurs soupçons se justifiaient par mes imprudences à l'Eglise. Je ne manquais jamais d'y aller de grand matin; il est vrai que je m'enveloppais d'un large manteau; mais tout le monde connaissait mon manteau, et on me montrait du doigt sans que je m'en aperçusse; car je croyais avec simplicité qu'on n'allait à l'Eglise que pour prier.

Quoi qu'il en soit, je sentais du côté de ma famille une vive inquiétude; mon père m'avait toujours aimé d'une manière particulière, et me témoignait en toute occasion une confiance entière; il m'avait pour ainsi dire revêtu de toute son autorité parmi les Juifs, et il ne savait s'il devait se plaindre ou se féliciter de l'influence que j'exerçais sur eux. Mon oncle, M. Louis Ratisbonne, second chef de la maison, prenait plus à cœur les rapports qu'il entendait et les prévisions qui alarmaient sa conscience.

§ V. — Grand émoi à la Synagogue.

La synagogue toute entière commençait à s'agiter autour de moi, à obséder mon père, à demander des explications sur mes secrets sentiments. Notre position n'était presque plus tenable. Placés entre les deux exigences de notre foi, que nous n'osions blesser ni par un acte, ni par une parole, et les besoins d'une multitude d'enfants, que nous n'avions ni le droit ni le courage d'abandonner, nous étions chaque jour comme accablés par la lutte et l'opposition. Nous attendions impatiemment que la Providence nous ouvrit une issue pour sortir d'une position où la Providence elle-même nous avait engagés; notre plan était de suivre au jour le jour les indications que les circonstances nous présentaient. En effet, un événement imprévu força mon collègue Isidore Goschler de se retirer subitement de la synagogue et de se démettre de ses fonctions. Ce fut pour lui le moment de réaliser le désir qui était dans nos cœurs; et, dégagé de tous les liens, de toutes les considérations humaines, il entra au séminaire de Molsheim.

Qu'on juge de la stupeur et de l'indignation de la synagogue! Peu de jours avant, nous avions eu une séance publique à l'école, où, en présence des parents

et des élèves, nous avions développé une parole grave: c'était le vingt-huitième chapitre du *Deutéronome*, où sont énumérées les bénédictions et les malédictions annoncées aux Juifs fidèles et infidèles. Nous donnâmes lecture de ces terribles paroles: "Si vous ne voulez point écouter la voix du Seigneur votre Dieu, toutes les malédictions tomberont sur vous et vous accableront... Le ciel qui est au-dessus de vous, sera d'airain, et la terre sur laquelle vous marchez sera de fer... Vous serez dispersés dans tous les royaumes de la terre; le Seigneur vous frappera de frénésie, d'aveuglement et de fureur; en sorte que vous marcherez à tâtons en plein midi... Vous serez noircis en tout temps par des calomnies et opprimés par des violences, sans que personne vous délivre. Vous serez comme le jonc et la fable des peuples; et ces châtiments demeureront sur vous et sur votre posterité, comme une marque étonnante, parce que vous n'aurez point servi votre Dieu avec la reconnaissance et la joie du cœur que demandait l'abondance de toutes choses."

Cette lecture, qui produisit un grand effet, avait été interrompue par un incident qui nous laissa voir la disposition de la synagogue et la confiance qu'elle avait encore en nous. Un pharisien moderne, n'ayant pu supporter les paroles de Moïse, se leva avec fureur au milieu de l'assemblée, interrompit celui qui lisait, et déclarant que tout ce qui se passait était contraire aux traditions, il engagea vivement l'assemblée à se retirer. Je répondis avec fermeté, et la lecture continua; mais le Juif, craint de nouveau à l'assemblée de se retirer, sortit le premier et sortit seul; personne ne bougea. Malgré ce triomphe, nous pûmes dès lors pressentir la fin prochaine de notre mission. Aussi l'éclat fut terrible lorsqu'on connut la détermination de mon ami. Je restai alors seul pour soutenir le choc; ma ligne de conduite était tracée, et je tins ferme; mais mon âme était desolée. Je dus soutenir notre œuvre jusqu'au bout, et attendre l'indication providentielle pour confesser hautement ma foi. On réclamait de toutes parts ma démission. Le président du Consistoire, qui était mon seul supérieur dans l'ordre de mes fonctions, pouvait seul me la demander, et ce président était mon père! Oh! comment me serait-il possible de retracer les peines qu'il souffrait à cause de moi et que je souffrais à cause de lui! J'avais à vaincre tous les attendrissements de la nature; je compris le sens de la parole de Jésus-Christ: "Je suis venu apporter le glaive sur la terre."

La démarche de mon plus intime ami, du compagnon fidèle de mon enfance, de mes études, de mes travaux et de mes peines, ne laissait plus aucun doute à ceux qui suspectaient ma foi. On m'accusait hautement d'avoir ensorcelé mes enfants; on leur inspirait de la haine contre moi; on m'appelait hypocrite, corrupteur, séducteur, et les éloges dont j'avais été comblé naguère étaient maintenant changés en cris de rage.

Le respect pour ma famille, et surtout la protection de Dieu ont pu seuls me préserver de la brutalité et de la fureur des Juifs. Il me fallut de la patience, du courage; Dieu m'en donna, et je restai à mon poste, sans dévier de la voie où j'étais engagé. Je reçus alors plusieurs députations juives qui sollicitèrent de ma part une profession de foi publique. Un de mes parents, membre du Consistoire central de France, me pressa pendant deux heures de tranquilliser la synagogue alarmée; mon père y joignit ses instances, et je dus enfin essayer une dernière tentative. Je pris un jour, et un samedi, en présence d'une foule d'impaticiens, je montai en chaire, et, plein de confiance en Dieu, je parlai sous son inspiration. Je déclarai d'abord le motif pour lequel j'avais longtemps hésité de répondre aux interpellations de l'ingratitude; exerçant gratuitement les fonctions de chef d'école parmi les Juifs, je n'avais point à me justifier; puis, consentant à aborder la question de ma foi, je fis l'énumération des œuvres qui avaient été accomplies, des fruits obtenus, des espérances conçues. Je n'étais pas encore arrivé à la fin de cette exposition, que déjà il se manifestait des

mouvements d'approbation et des signes d'assentiment. Je m'aperçus de l'heureuse disposition de mon auditoire et, mettant aussitôt fin à mon discours, je dis en concluant : " Vous approuvez les œuvres, cessez donc d'incriminer la foi qui les produit. Reconnaissez l'arbre à ses fruits, car l'arbre qui porte de mauvais fruits n'est pas bon, et l'arbre qui porte de bons fruits ne peut être mauvais."

" Le Seigneur, qui dispose le cœur des hommes et les adoucit, donna un succès bien marqué à ce discours. Les Juifs gardèrent le silence et me rendirent leur respect ; la confiance sembla renaître : mon père ne voulut plus entendre de nouvelles plaintes, et nos institutions chancelantes parurent se raffermir.

§ VI.—Angoisses du père de M. Ratisbonne.

" Le synagogue était tranquille, mais mon père ne l'était pas ; je ne pus même connaître l'esprit qui l'anima, et assez longtemps il avait fermé volontairement les yeux, de peur de s'aliéner un fils qu'il chérissait et de lui ôter la direction des écoles, qui étaient florissantes. Maintenant il redoutait un éclat ; et, pour le prévenir, il m'invita à un entretien confidentiel. Je m'y rendis avec la crainte respectueuse d'un fils et le courage d'un nouveau chrétien. Mon père me parla d'un ton pénitent ; et, après m'avoir rappelé toutes les marques de tendresse et de confiance qu'il m'avait données, il me demanda nettement si j'étais chrétien. " On lui répondit : " Je suis chrétien, et c'est ma foi chrétienne qui m'a porté à renoncer aux douceurs de la vie pour me consacrer à la régénération de mes frères."

" Mon père consterné garda le silence ; et je repris en lui disant : " Je suis chrétien, mais j'adore le même Dieu que mes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et je reconnais que Jésus-Christ est le Messie, le Rédempteur d'Israël." Mon père ne trouvait point de force pour me répondre : il pleura amèrement ; et, comme c'était la première fois que je voyais couler ses larmes, je répandis aussi des larmes brûlantes ; mon cœur était brisé ; et je n'avais plus de force dans mes membres. — Mon père me regarda alors comme pour me demander si j'étais encore son fils. Il me dit enfin que de tous les maux qu'il avait éprouvés dans sa vie, c'était là le plus grand et le plus irréparable... Il invoquait ma mère, et la félicitait d'avoir quitté le monde avant cette affliction. Oh ! que mon cœur frissonnait à la vue d'une douleur si vive et si aveugle ! je cherchais à l'adoucir et à exprimer les sentiments d'un chrétien, quand mon père fut saisi d'un mouvement d'indignation et de désespoir ; il allait laisser tomber sur moi des paroles de malédiction... mais il n'en eut pas le temps : je m'étais éloigné précipitamment et j'étais allé puiser force et courage dans le recueillement de la prière ; et je me rappelai que celui-là n'est point digne de Jésus-Christ, qui lui préfère qui que ce soit dans le monde. J'écrivis aussitôt à mon père ce que j'avais bien soin de lui dire d'affectueux et de consolant ; mais tout en lui offrant de continuer l'œuvre commencée et d'éviter l'éclat, je lui déclarais que je renoncerais à la vie plutôt qu'à moi. Mon père me fit rappeler, et les sentiments de son cœur l'emportant sur les scrupules de sa conscience, il accepta mon offre, à condition que je cesserais moi-même de donner des leçons à l'école, et il me fit excuse en quelque sorte des mouvements dont il n'avait pas été maître. Notre réconciliation fut complète, et j'eus quelques semaines d'un triste repos.

" Mon oncle depuis longtemps ne me parlait plus ; il ne pouvait cacher et n'osait exprimer ses prévisions, il se reprochait de m'avoir laissé quitter autrefois la carrière du commerce ; et sa conscience, plus timorée que celle de mon père, s'alarmait surtout de ce qu'on appelle chez les Juifs un changement de religion : comme si un Juif était dans le cas d'abjurer sa religion : ou de renoncer à la foi de ses pères, lorsqu'il tombe aux pieds du Seigneur promis à ses pères, attendu par ses pères, reconnu et admis par l'élite de ses pères ! Mais mon oncle, complètement étranger à la doctrine chrétienne, quoique bien digne de la connaître et capable de l'ap-

précier, me jugeait selon l'esprit du monde, regardant ma conduite comme une tache pour la famille et comme un malheur pour moi. Il avait d'ailleurs trop de sagacité pour ne point prévoir l'aboutissant de ma voie ; et à mes yeux, il n'y avait point de crainte plus fondée que celle de me voir embrasser l'état ecclésiastique. Il se décida donc à me sonder, à essayer tous les moyens pour me faire renoncer à ce projet. Il ne me demanda pas si j'étais chrétien ; mais il voulut que je m'engageasse à ne jamais devenir prêtre. Il me faisait les offres les plus généreuses, et m'engagea à voyager quelques années pour changer de lieu, de climat et d'idées.—Je le remerciai de ses bienveillantes intentions ; mais je ne pus pas accepter ses offres et je le ne voulus point engager mon avenir. Ce refus l'attrista, et je vis aussi, lui, mon second père, verser des larmes. Je souffrais de ne pouvoir le rassurer et d'aggraver au contraire ses inquiétudes par le langage que me dictait ma conscience. Mon oncle ne me fit alors qu'une seule prière, c'était d'éviter l'éclat.

" Mais cet éclat tant redouté de ma famille, les Juifs le provoquèrent : ils assaillirent de nouveau mon père, exigèrent ma démission, m'insultèrent dans les rues et jusque dans la maison paternelle... J'en avais assez. Le moment était venu de passer outre.

§ VII.—Adieu éternel à la Synagogue.

" En conséquence, je fis convoquer à une séance extraordinaire les membres du consistoire, du conseil et des anciens ; et, priant mon père de présider l'assemblée, je me préparai à faire mes adieux à la synagogue. La séance eut lieu à huit heures du soir ; elle avait quelque chose de funèbre et de solennel. Mon émotion était vive, et les membres qui arrivaient successivement se regardaient en observant un morne silence. L'assemblée était un grand complet. Mon père, toujours calme, se montrait pourtant profondément affecté, et, d'une voix tremblante, il me donna la parole. — Alors, résumant en peu de mots ce que j'avais fait et ce que je voulais faire, je rappelai aux Juifs leur perpétuelle ingratitude ; je leur montrai la nécessité d'une régénération et l'inutilité d'une civilisation factice et plâtrée ; puis je priai le président de prendre une décision définitive pour savoir si l'œuvre commencée devait continuer, oui ou non.—Mon père consulta l'assemblée, et un vieillard manifesta le vœu de continuer le bien, si je voulais m'engager à rester Juif. Alors, sans rester un instant de plus que mes fonctions l'avaient exigé, je me levai, et, seroant la poussière de mes pieds, je dis un adieu éternel à la synagogue !

" J'ai cru devoir m'étendre quelque peu sur cette partie importante de ma vie : parce qu'elle a été pour moi une préparation au saint ministère ; comme aussi elle a été pour plusieurs âmes une préparation au christianisme. Non, je ne puis croire que cette terre, fécondée par tant de sueurs et tant de larmes, restera tout à fait stérile. Le laboureur a jeté la semence ; mais Dieu donnera l'accroissement, quand la saison sera venue. Je ne saurais non plus oublier la douceur que j'ai goûtée à instruire ces enfants pauvres ; il y a dans le cœur de tout juif une antique racine de foi ; si vous la dégagez doucement, et lui donnez l'eau vive d'une parole de charité, elle germera tôt ou tard, et produira sa fleur et son fruit. Si, au contraire, vous l'accablez de critique, d'arguments et de raisonnements, vous l'étouffez et la faites périr. C'est ce que l'expérience m'autorise à dire à ceux qui s'occupent de la conversion des Juifs.

" Cependant, dès le lendemain de cette séance solennelle, la synagogue triomphait, et ma famille était dans la douleur. J'avais quitté le même soir la maison paternelle pour habiter la maison chrétienne et hospitalière où plusieurs de mes amis étaient réunis. On vint m'y chercher, on m'entoura de sollicitations, et les membres de ma famille désolés firent successivement toutes sortes de tentatives pour empêcher une séparation ouverte devenue indispensable. Que de scènes déchirantes se renouvelaient chaque jour ! Il me croyaient malheureux et perdu, tandis que, au contraire, j'étais sauvé et trop heureux de profes-

ser ma foi devant Dieu et devant les hommes. On me suppliait aussi de m'abstenir de publicité et de représailles ; cette dernière recommandation était inutile, et, quant à la publicité, elle n'était pas de mon goût. Aussi depuis dix années que notre conversion s'est effectuée, nous en avons jamais rien publié, et aujourd'hui encore nous garderions le silence, si les tentatives qu'on a faites pour rendre notre foi suspecte ne nous forçaient de parler hautement pour en rendre compte.

§ VIII.—Il reçoit les Ordres mineurs.

" Quand mes parents eurent reconnu la fermeté de mes convictions religieuses ils me rendirent leur estime et tinrent à mon égard une conduite honorable. Mais les efforts réunis pour m'empêcher d'entrer dans les ordres ne purent ébranler ma vocation. O sainte Église catholique ! quel désir fut jamais plus fort, plus profond, plus inflexible, plus constant, que celui qu'éprouvait mon âme de te servir ! Je ne sais quand ce désir s'est formé en moi, ni comment il est entré dans mon âme ; il me semble aujourd'hui qu'il m'est venu avec la vie. On m'avait prévenu que ceux qui prêchent la vérité ne la pratiquent pas toujours ; qu'en qualité de néophyte, je rencontrais des oppositions, de la mauveillance ; on m'avait dit qu'en tout temps, il s'était trouvé dans l'Église, comme autrefois dans la synagogue, des scribes, des anciens hypocrites, qui traitent volontairement le disciple comme le Maître a été traité ; et cette parole retentissait souvent dans mon cœur : " Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups." Mais ma confiance en Dieu et son assistance resta ferme et ma résolution inébranlable. Ne m'étais-je pas consacré à la vérité avant de la connaître ? Et maintenant qu'elle m'avait été montrée et que je l'adorais dans la personne du Verbe incarné, pouvais-je m'arrêter à la porte du sanctuaire ? J'avais d'abord perdu le goût des choses mondaines, et j'étais dans la période de cette ferveur naïve, de cette fleur de piété qui, hélas ! se fane comme toute fleur, et ne laisse souvent après elle qu'un fruit chétif enfermé dans une dure écorce !

" Sorti sain et sauf des combats du dehors, j'avais à lutter intérieurement contre moi-même, contre ma nature sauvage, qui n'avait jamais porté le joug de la discipline, contre une volonté indomptable, habituée au commandement ; en un mot, j'avais le cou raide et la tête dure du peuple de l'ancienne loi, et je compris qu'avant de prétendre améliorer les autres, il fallait commencer par devenir meilleur moi-même. Je me sentais indigne d'entrer dans les ordres tel que j'étais ; et je voulais m'y préparer autant qu'il dépendait de moi, par la retraite, l'étude et la prière. Nous avions, sous la présidence de notre maître, des conférences réglées ; nous lisions les Écritures, les Pères, les historiens ecclésiastiques ; nous compulsions les ouvrages divers de théologie enseignés dans les séminaires. Mes amis s'étaient successivement engagés dans les ordres sacrés, et seul j'étais resté en arrière. Enfin mon heure arriva ! Ce fut au mois d'octobre 1828 que je reçus les ordres mineurs dans la chapelle épiscopale. Le manteau royal m'eût paru un lambeau à côté de ma robe blanche ! Monseigneur de Traversin me reçut, comme il avait reçu mes amis, dans la maison des hautes études qu'il avait fondée à Molsheim, et après six semaines de séjour dans cette nouvelle demeure, Monseigneur me conféra le sous-diaconat sans que j'eus osé le demander ni l'espérer de sitôt. Cette grâce, en m'attachant irrévocablement au service de Dieu et de l'Église, me combla de joie et de reconnaissance. Je fus élevé aux autres degrés du sacerdoce dans les intervalles fixés par les canons, et après les examens d'usage, qui se firent sous la présidence de Monseigneur, ou en présence de l'un de ses grands vicaires ou du supérieur du séminaire. Je signale ce fait, parce qu'on se plait à répéter que nous n'avons point fait de théologie. Ce fait, s'il était fondé, retomberait sur notre évêque, sous les yeux duquel nous avions vécu pendant deux ans, et qui a bien voulu nous examiner lui-même avec une sollicitude toute paternelle, et nous encourager par son approbation.

" Je ne parlerai point des peines intérieures et des désagréments de tous genres que j'ai éprouvés durant ces deux années de théologie. Plusieurs de mes condisciples ne pouvaient me pardonner mon origine et la religion de mes pères, et pourtant cette religion m'était commune avec les apôtres, avec les premiers disciples et avec toute l'Église primitive ! j'avais appris à voir la doctrine de Jésus-Christ dans son vaste ensemble, dans la liaison nécessaire de toutes ses parties, dans son rapport avec tous les besoins de l'humanité, et je voyais cette doctrine morcelée, présentée sans unité, sans ensemble et sans lumière. Un professeur de théologie enseignait entre autres que l'Église n'est qu'une commission comme une autre (*Commissions-Austalt*) établie pour juger sans appel toutes les questions religieuses.—Je croyais de toute mon âme aux dogmes de la religion chrétienne, et j'aurais donné ma vie pour les soutenir ; et il me fallait chaque jour les entendre discuter rationnellement, tantôt attaqués, tantôt défendus, et le plus souvent par des arguments convenus, sans aucune science de l'homme et de la nature !—Ce furent deux années pénibles, et sans l'intérêt tout particulier que notre évêque daignait me témoigner, sans la prière qui soutenait mon âme défaillante, sans l'exemple de mes amis, non je n'aurais pu persister dans la voie."

§ IX.—Mort de son père.—Promotion à la prêtrise.

" De retour à Strasbourg, je trouvai mon père malade et mourant. Mon entrée dans l'Église n'avait ni sa confiance, ni son affection. Souvent je lui avais écrit et je lui avais parlé du christianisme, et il m'écoutait avec intérêt, me répondait en m'exprimant son estime pour ma conviction, son approbation pour ma conduite ; j'avais l'espoir de lui faire partager mon bonheur, quand la mort !... Mais je lui fus arraché avant même que la mort l'eût frappé, et ce fut une des crises les plus déchirantes que j'eus à subir. Un soir, on m'avait fait appeler auprès de mon père, je le trouvai agonisant et sans parole. Je me tins debout au chevet de son lit ; j'invoquais sur lui, du fond de mon âme, le secours d'en haut, quant plusieurs Juifs, que l'obscurité m'empêcha de reconnaître, se précipitèrent sur moi ; ce fut un moment affreux ! je tombai à genoux à côté du lit de mon père, je crus qu'on m'assassinait, et je me défendis en criant de toute ma force : " Jésus, secourez-moi ! " Et ce cri, arraché de mon cœur brisé, ébranla mon pauvre père sur son lit de mort ! Oh ! puisse cette dernière parole qu'il a entendue en sortant de ce monde, avoir été son dernier cri à l'entrée de l'éternité ! Si quelques âmes fidèles lisent ces pages, je les supplie de ne point refuser leurs suffrages à mon père, et de prier aussi pour ma mère, dont le souvenir est en bénédiction parmi les hommes juifs ou chrétiens.

" Cette même année, vers la fête de Noël 1830, je reçus l'ordre de la prêtrise, et peu après je rentrai dans les fonctions du saint ministère avec le titre de vicaire libre de la cathédrale de Strasbourg. Plusieurs jeunes gens de mérite, tous sortis des rangs du monde, étaient venus se joindre à nous et se dévouer au service de l'Église. Mgr de Traversin au reçut comme il nous avait accueillis ; et sans que nous l'ayons jamais demandé, ni désiré, Sa Grandeur crut devoir nous confier la direction et l'enseignement de son petit séminaire.

" Nous travaillâmes ensemble avec zèle, au milieu des tracasseries sans nombre suscitées par la jalousie. La bénédiction de Dieu était avec nous ; la maison prospérait sous tous les rapports, à l'approbation générale. Nous avions en outre la consolation de voir s'élever dans l'enceinte de l'établissement une chapelle dédiée à la sainte Vierge, monument que nous avions fait vœu d'ériger quand nous étions menacés à la fois des émeutes et du choléra. Cette chapelle était bâtie sur l'emplacement de l'ancienne maison juive tolérée à Strasbourg avant la révolution de 89 ! J'allais bien ôté célébrer le sacrifice de la nouvelle alliance sur le bœreau de mes aïeux, transformé en autel du Dieu vivant.

" THÉODORE RATISSONNE, prêtre."

FEUILLETON DU PROPAGATEUR

LE DOGME DE L'INFAILLIBILITE

Par MGR DE SÉGUR

1 vol in-18..... Prix : 30 cts.

PREMIÈRE PARTIE

LA DOCTRINE DE L'INFAILLIBILITE

(Suite)

XI

COMMENT, DEPUIS LE CONCILE DE FLORENCE, DEUX CONDAMNATIONS OFFICIELLES ONT ACCENTUÉ DE PLUS EN PLUS LA DOCTRINE DE L'INFAILLIBILITE.

Quarante ans après le Concile de Florence, qui semblait avoir tranché la question, un docteur de l'Université de Salamanque, Pierre d'Osma, osa soutenir publiquement que "l'Eglise de la ville de Rome peut errer : *Ecclesia urbis Romæ errare potest.*" Cette proposition fut immédiatement condamnée comme scandaleuse et hérétique, par le Pape Sixte IV. Même au point de vue des gallicans, cette condamnation était un jugement souverain irréfutable ; car l'Épiscopat n'a pas réclamé.

D'où il suit qu'avant la fin du quinzième siècle il était déjà de foi, de foi définie, que l'Eglise de Rome est infaillible. Or, l'Eglise de Rome, c'est le Saint-Siège ; et le Saint-Siège se résume dans le Pape. Au point de vue de l'autorité et de l'infaillibilité, le Pape, le Saint-Siège, l'Eglise Romaine, c'est une seule et même chose.

Qu'est-ce, en effet, je le demande, que cette "Eglise de Rome qui ne peut errer ?" De qui se compose-t-elle ? "Comme toutes les autres Eglises, elle se compose de simples fidèles qui reçoivent l'enseignement et ne le donnent pas ; de prêtres qui enseignent, s'ils ont charge d'âmes, mais qui ne sont pas juges de la foi ; elle a, de plus, le Collège des Cardinaux ; mais quel que éminente que soit leur dignité, les Cardinaux ne peuvent jamais définir, en vertu d'une autorité qui leur appartient en propre, aucune question dogmatique. Ils ne sont pas tous Evêques ; plusieurs d'entre eux ne sont même pas prêtres, mais diacres seulement. Reste donc le Pape, dont l'infaillible enseignement met seul la foi de l'Eglise Romaine à l'abri de toute erreur.

"On a voulu distinguer, nous le savons, entre le Pape et le Saint-Siège ; mais qu'est-ce que le siège sans celui qui l'occupe ? et quel sera l'enseignement de la Chaire Apostolique, quelle sera son autorité, si elle est muette et séparée de Celui à qui seul est réservé le droit de s'y faire entendre ?"

En définissant que "l'Eglise de Rome ne peut errer," Sixte IV, et avec lui l'Eglise entière, a donc défini équivalamment l'infaillibilité du Saint-Siège et l'infaillibilité du Pape. "Car à qui l'Eglise Romaine doit-elle ce privilège d'une foi toujours incorruptible, toujours pure, à jamais indéfectible ? Evidemment au Pasteur qui la dirige, à l'Evêque qui l'instruit et la dirige, au Pape, successeur de Pierre, et qui a reçu en la personne de ce bienheureux Apôtre l'ordre de confirmer ses frères, avec l'assurance qu'il serait chaque jour assisté d'En-Haut pour l'accomplissement de cette divine mission."

Ainsi, la thèse hérétique de Pierre d'Osma renferme la thèse gallicane de la faillibilité du Pape ; et si celle-ci pouvait encore, à la rigueur, être soutenue sans hérésie formelle, c'est qu'elle n'était renfermée dans l'autre qu'implicitement et par voie de conséquence. Il restait encore quelque subterfuge à la Chicane ; mais il faut avouer que le champ de la discussion s'en trouvait singulièrement restreint.

L'autre jugement dogmatique, non moins irréfutable que le précédent, est venu, deux siècles plus tard, le restreindre davantage encore. Le Pape Alexandre VIII a condamné, entre plusieurs autres, la proposition suivante et frappé d'excommunication quiconque oserait la soutenir : "La supériorité du Pontife Romain sur le Concile, et son infaillibilité dans la décision des questions de foi est une assertion futile, cent fois réfutée." Cette thèse impie était fille du jansénisme, et avait passé de là dans le camp gallican.

Il s'ensuit que ceux qui traitaient la question de l'infaillibilité pontificale de vaine et de futile encourageaient l'excommunication. Que penser de ceux qui, hier encore, la déclaraient fautive, absurde, etc. ?

Donc, et en résumé, à la fin du dix-septième siècle, il était de foi définie, non-seulement que le Pontife Romain est le Docteur de tous les chrétiens, revêtu par Notre-Seigneur de la pleine puissance d'enseigner l'Eglise universelle, mais en outre que l'Eglise de Rome, dont il est l'Evêque, ne peut errer dans la foi, et que la doctrine de l'infaillibilité pontificale n'est point vaine, ni cent fois réfutée. Au contraire, cette doctrine, ainsi que l'atteste le Pape Benoît XIV, était toujours demeurée la doctrine commune de l'Eglise, malgré la révolte politique et ecclésiastique de 1682.

Que si, à partir du demi-schisme de 1682, les Evêques de France n'ont pas toujours enseigné une doctrine aussi pure que celle de leurs devanciers sur les prérogatives du Souverain-Pontife, c'est qu'ils ne le pouvaient guère. Ils avaient semblé un moment mettre le roi au-dessus du Pape : punis par où ils avaient péché, ils sentirent bientôt le joug royal s'appesantir sur leurs têtes. Pendant que les jansénistes et les philosophes inondaient impunément la France de leurs scandaleux libelles, il était absolument interdit, de par le roi, de publier aucun écrit théologique dont les principes ne fussent en tout conformes à la Déclaration de 1682 ; les Parlements sévissaient avec une rigueur de sectaire contre la moindre contravention : le docteur P. Thomassin, de l'Oratoire, peu suspect d'ultramontanisme, ne put échapper à leur censure ; il est beau faire, son *Traité des Conciles* fut supprimé et confisqué. L'Evêque de Laon, pour avoir simplement cité un Concile romain, fut consigné dans son diocèse. Le vénérable Archevêque d'Arles, Mgr de Forbin Janson, coupable de soutenir l'indépendance de l'Eglise dans la publication des Indulgences, vit son Mandement lacéré et brûlé par la main du bourreau. Les exils, les amendes, les lettres de cache n'étaient point épargnés aux ecclésiastiques qui se rendaient coupables du crime de dévouement au Saint-Siège.

Et cependant, malgré cette odieuse pression, le clergé français est resté catholique par le fond même de ses entrailles ; et à mesure qu'il a recouvré un peu de son ancienne liberté, il a professé avec bonheur sa foi à l'infaillibilité du Pape, renouant ainsi ses plus nobles et ses plus antiques traditions.

L'Eglise entière, la France en tête, en était là, lorsque le 8 décembre 1854, le Pape Pie IX défini, du haut de la Chaire de Saint-Pierre, l'Immaculée-Conception.

XII

QUE, PAR SON DÉCRET DU 8 DÉCEMBRE 1854, LE PAPE PIE IX A FAIT UN ACTE FORMEL D'INFAILLIBILITE

Le 8 décembre 1854, le grand Pape Pie IX, en décrétant comme article de foi révélée et en définissant, à lui tout seul, l'Immaculée Conception, a pratiqué l'infaillibilité pontificale d'une manière aussi directe que possible. Quelques-uns disent : "Le Pape, avant de définir, avait recueilli les jugements de l'Épiscopat. Il n'a donc pas défini seul." C'est là une erreur totale. J'étais à Rome à cette époque, et j'ai su par moi-même ce qu'il en était. La consultation demandée aux Evêques n'a été en aucune manière un jugement dogmatique : ça été un simple témoignage, un renseignement officiel, demandé par le juge. Depuis quand les pièces du dossier d'un procès peuvent-elles être regardées comme la sentence portée par le juge, et par le juge seul ?

En outre, les Evêques qui s'étaient rendus à Rome pour assister à cette solennité, reçurent du Saint-Père la défense formelle de se occuper, dans leurs réunions, de la question dogmatique, que le Pape se réservait à lui seul ; et de se occuper de la question d'opportunité, dont Sa Sainteté se déclarait également le seul juge.

C'est dans ces conditions que le décret de foi du 8 décembre fut promulgué par Pie IX, et il obligeait la conscience, sous peine de péché mortel, sous peine d'hérésie et d'apostasie, à partir du moment même où il était connu. "Si quelqu'un pense autrement disait le Pape, qu'il sache qu'il est réprouvé et qu'il a fait naufrage hors de la foi catholique."

Jo le demande n'est-ce pas là un acte évident d'infaillibilité ? Si le Pape n'était pas infaillible, et de fait et de droit, Pie IX eût commis, le 8 décembre, une usurpation sacrilège, que ni le ciel, ni (au sens gallican) l'Épiscopat ne pouvaient tolérer. Le ciel l'a toléré, ce me semble, et l'a même béni surabondamment ; quant à l'Épiscopat, loin de réclamer, il s'est uni avec une foi et un enthousiasme incomparables à ce que venait de faire le Pontife infaillible. Cette adhésion unanime de l'Épiscopat n'a pas été un jugement, mais un acte de pure et simple soumission, un acte de foi.

Si, pour faire son acte de foi, un gallican logique avait voulu attendre que l'Épiscopat se fût prononcé, il serait tombé par là même sous le coup de la sentence pontificale : "qu'il sache qu'il est réprouvé, et qu'il a fait naufrage hors de la foi catholique ;" de l'aveu de tous, il serait devenu hérétique ; et de plus, il eût été souverainement ridicule. Tout le monde a compris que le décret du 8 décembre obligeait immédiatement, obligeait par sa propre vertu, obligeait par son infaillibilité.

Quelques semaines après ce jour mémorable, j'avais le bonheur de me trouver aux pieds du Saint-Père, et, à l'occasion de ce grand acte du 8 décembre, je lui parlai de la doctrine de l'infaillibilité. Sa Sainteté me répondit : "Je crois l'avoir définie équivalamment, par mon décret du 8 décembre."

Hélas ! nous ne l'avons vu que trop : elle était définie pour les esprits droits et logiques ; elle ne l'était pas pour tout le monde.

XIII

ÉTAT DE LA QUESTION EN 1869, AU MOMENT OÙ S'EST OUVERT LE CONCILE DU VATICAN.

Peu avant l'ouverture du Concile du Vatican, l'Épiscopat catholique tout entier avait, dans un acte solennel, manifesté hautement sa croyance à l'infaillibilité du Souverain-Pontife.

Le 29 juin 1867, cinq cents Evêques, réunis à Rome à l'occasion du Centenaire de saint Pierre, signaient une adresse solennelle qui professait et proclamait, au moins en substance, la doctrine traditionnelle, apostolique et évangélique, de l'infaillibilité pontificale. Tous les Evêques du monde y adhérèrent.

C'était comme le dernier acte, comme l'évolution suprême de ce long travail qu'allait couronner bientôt le décret de foi du 18 juillet 1870. Les dogmes se développent, en effet, comme les arbres, comme l'homme lui-même : leur essence ne change pas ; mais leur manifestation grandit, avance avec les siècles ; si parfois elle semble rester stationnaire, jamais elle ne recule, jamais elle ne se détourne de sa voie.

Il en a été ainsi du dogme de l'infaillibilité pontificale. Il appartient à la révélation, et par conséquent il a toujours fait partie du dépôt des vérités confiées par Notre-Seigneur à son Eglise ; il s'y est toujours conservé ; il y a été constamment mis en acte, se dégageant successivement dans sa formule et s'affirmant de plus en plus dans les monuments de la Tradition.

Nous l'avons vu : avant le grand schisme d'Occident, toute la théologie, toutes les Eglises du monde reconnaissaient l'infaillibilité du Pape ; pas une seule voix discordante.

Au temps du schisme, on met en doute cette prérogative du Saint-Siège ; mais c'est à peine si quelques docteurs mal famés, et dont plusieurs même ont été condamnés par l'Eglise, se font les patrons de la nouvelle doctrine.

Surviennent des différends entre les Papes et les rois de France ; ceux-ci, abusant de leur pouvoir et mettant à profit la servilité de quelques Prélats, font décréter que le Pape est sujet à se tromper dans les définitions de foi ; et ils forcent pendant un siècle et demi les écoles de leur royaume à enseigner cette nouveauté dangereuse.

D'où il suit que des théologiens, sans ancêtres dans le passé, enseignent, en nombre plus ou moins grand, la doctrine imposée. Nous le demandons : y avait-il à une autorité théologique suffisante à rendre probable et sérieuse l'opinion contraire à l'infaillibilité ?

Tous les esprits de bonne foi et sans prévention diront : Non. La doctrine de

l'infaillibilité, malgré cet écart momentané et local, a donc toujours conservé les trois caractères de la vérité catholique.

Elle a pour elle d'abord l'antiquité ; car elle était en possession incontestée avant les troubles du schisme d'Occident, et nul ne peut assigner l'époque où elle a commencé ; tandis que nous savons l'heure précise où est née l'opinion gallicane.

Elle a pour elle l'universalité ; car, excepté quelques écoles de France et d'Autriche, les Eglises catholiques ont toujours conservé leur croyance à l'infaillibilité ; et, en France même, les défenseurs de l'ancienne foi n'ont jamais manqué.

Elle a enfin l'unanimité ; car, sauf les exceptions signalées, et qui sont peu de chose comparées à la masse des catholiques, tous ont cru et croient encore à l'infaillibilité.

Donc, même avant d'être défini, ce grand dogme avait tous les caractères d'une vérité révélée ; il était "certum de jure," comme disait Suarez. C'était une vérité théologiquement incontestable ; une vérité qui faisait l'objet de l'enseignement unanime ; une vérité que notre clergé français, entre autres, s'est plu à proclamer, à acclamer avec enthousiasme, tellement que, lorsqu'on en vint à la discuter au Concile du Vatican, on n'osa point l'attaquer de front, de peur de soulever une indignation par trop générale ; on se vit forcé de ne parler que d'opportunité.

De tout cela il résulte qu'au moment où s'est ouvert le Concile, la question de l'infaillibilité était un fruit mûr ; et le saint Concile du Vatican n'a fait, en cueillant ce fruit, et en le présentant à l'Eglise, que parachever l'œuvre des anciens Conciles et de tous les siècles catholiques.

Si l'on pouvait encore être gallican, sans être hérétique, on ne le pouvait plus sans s'exposer beaucoup à pécher, à pécher gravement contre la foi. Il y a, en effet, contre la foi, d'autres péchés que l'hérésie. Il y a beaucoup de points de doctrine qui, sans être définis formellement, sont cependant enseignés de telle sorte par l'Eglise, qu'ils exigent la soumission entière de l'esprit ; ce sont ceux qui "sont admis par le consentement commun et constant des catholiques comme des vérités théologiques, ou encore comme des conclusions tellement certaines, que les opinions qui leur sont opposées, bien qu'elles ne puissent être appelées hérétiques, n'en méritent pas moins une autre censure théologique." Ainsi parlait le Pape Pie IX, dans son Bref Apostolique du 23 décembre 1863, à l'Evêque de Mayence.

Donc, être gallican en sûreté de conscience était, même avant le décret du Vatican, une espèce de tour de force. Qu'est-ce, en effet, qu'un homme qui, tout en croyant que le Pape peut se tromper, est obligé, sous peine d'hérésie, à croire que l'enseignement pontifical est "la règle de la vraie foi, la tradition vivante des Apôtres ;" que "l'Eglise de Rome ne peut errer ;" qu'un Pape a pu faire légitimement un acte évident d'infaillibilité personnelle ? D'après Bossuet lui-même, le moins que l'on pût croire, en vertu des décisions des Conciles et de la Tradition catholique, c'était que le Saint-Siège est indéfectible dans la foi. Or cette indéfectibilité ressemble si fort à l'infaillibilité, et le Saint-Siège se confond tellement avec le Pontife qui l'occupe, que, pour rester orthodoxe en étant gallican, il fallait en vérité savoir marcher sur des charbons ardents et demeurer en équilibre sur des pointes d'aiguilles.

Sans le savoir et sans le vouloir, les gens du monde, les femmes surtout, qui se lançaient naguère dans les discussions sur ces matières scabreuses, disaient à chaque instant de grosses hérésies, de véritables blasphèmes, dont ils auraient eu horreur s'ils avaient compris la portée de leurs discours.

Donc en résumé, au moment de la définition du Concile du Vatican, la doctrine de l'infaillibilité du Pape était, non une doctrine douteuse, encore moins une opinion vaine et nouvelle, mais la doctrine certaine, antique, traditionnelle du Saint-Siège et des Conciles ; la doctrine unanime des saints Pères et des Saints, sans exception ; la doctrine professée par la quasi-unanimité des théologiens et des catholiques de tous les pays.

(A continuer.)

— DE —

SPIRITU SOCIETATIS JESU

AUCTORE

JULIO COSTA ROSSETTI,

EJUSDEM SOCIETATIS SACERDOTE

CUM APPROBATIONE SUPERIORUM ORDINIS

In-12o (XVI et 288 p.)Prix : 60 cts.

PRAEFATIO

Hujus opusculi finis est spiritum Societatis Jesu proprium breviter et solide declarare atque ostendere, in quibus a spiritu reliquorum Ordinum religiosorum etiam sanctissimo differat. Cum enim singuli Ordines inter se sine ac mediis et ideo etiam spiritu diversi sint, satis non est, ut religiosus perfectioni altiori generatim studeat et a spiritu mundi hujus perversi abhorreat, nisi etiam eo modo in perfectionis studium incumbat, qui spiritui illius Ordinis, cujus est membrum, respondet, et nisi huic se totum conformem reddat. Quapropter etiam S. Ignatius in Parte 6. Constitutionum cap. 1. n. 1. ait: „Omnes constanti animo incumbamus, ut nihil perfectionis, quod divina gratia consequi possumus, in absoluta omnium Constitutionum observatione nostrique Instituti peculiari ratione adimplenda praetermittamus“ (cf. Reg. 15. Summ.)

Offero hoc opusculum imprimis *tironibus* (cum plerumque in eo contenta jam antea studia altiora intelligi possint), quo *facilius ideam illam divinam mente concipiant*, quam S. Ignatius in Societatis Instituto expressit, et ut sine errore illo spiritu apostolico se impleant, qui Societati proprius est.

Offero hoc opusculum potissimum *Scholasticis*, ut illam *Societatis cognitionem*, quam in tirocinio acquisierunt, *magis perficiant atque se in amore vocationis confirmant*. Facile enim fit, ut tirones ea, quae de Societatis spiritu audiunt et legunt, defectu maturioris aetatis minus clare percipiant, vel ut cognitio acquisita paulatim aut oblivione minuat aut variis ob causis obscurior reddatur. Accedit non raro juvenilis animi inconstantia, accedunt tentationes et pugnae, quibus fieri potest, ut longo studiorum et magisterii tempore pulchra illa Societatis imago olim mento concepta sensim in animo deficiat multumque pristini splendoris amittat idque non sine vocationis amittendae periculo. Sed praeterea, etiamsi id non accideret neque unquam malum ejusmodi remedium exigeret, optimi quique inter Scholasticos desiderant Societatem, quam matris instar amant, perfectius cognoscere ejusque spiritu plenius imbui. Cum autem scientiis dent operam et in rerum causas perpetuo inquirant, sibi non satisfaciunt, nisi etiam Societatis nostrae profundior cognitionem ex causis haustam, qualem scientia praebet, consequantur. At nullus videtur exstare liber fini huic accommodatus, qui neque nimis magnus sit, quam ut ad legendum tempus Scholasticis suppetat, neque nimis parvus, quam ut tractatio plena et solida esse possit. Quare hoc opusculum, ut justo huic ac salubri desiderio satisfiat, breviter in causas tum proximas tum ultimas Societatis inquirat, ex causis essentiam ejus et proprietates seu notas ipsi peculiare illustrat, ut inde spiritus Societati proprius clare ante mentis oculos ponatur et genitius ejus amor fovetur.

Offero hoc opusculum praeterea *Patribus, qui in tertia Probatione versantur*; quamvis enim finis illius non sit „jus Societatis“ exponere, ejus studio accurato et serio Patres illi occupantur (in quo eximio opere Francisci Suarez S. J., De Religione Societatis Jesu, juvari possunt, nihilominus etiam in hoc negotio illis liber hic utilitatem afferre potest. Ostendit enim, qua ratione multitudo loquum Instituti ad unitatem reduci possit earumque verum sensum, proposito spiritu Instituti, aperit, qui, si sola littera scripta consideretur, nonnunquam dubius esse potest. Profecto quod in codice juris omnis positivi interpretando valet, etiam de jure nostro fateri debemus:

„Littera (sola) occidit, spiritus autem vivificat“, ille nimirum, quem praebet caritatis illius lex, de qua S. Pater in prooemio Constitutionum loquitur.

Offero denique hoc opusculum *omnibus*, qui divinum Instituti splendorem identidem considerare ejusque amorem in se vel aliis fovere desiderant. Exhibet enim, non stilo quidem ornato et sublimi, non ea ratione, quae rei tantae par esse videatur, *novo tamen modo* ea, quae peritis Instituti nota sunt quaeque servare possunt, ut facilius toto vitae tempore spiritum Societati proprium consideremus, id, quod S. P. Ignatius exoptat (in Formula Instituti a Julio III. approbata in Bulla „Exposcit debitum“) dicens: „...cureturque (quisque) imprimis Deum, deinde hujus Instituti rationem, quae via quaedam est ad illum, quoad vixerit ante oculos habere“

Divisio materiae ita facta est, ut ordo partium conspectui facile se offerret. Capita singula in breves articulos dividere placuit, ut liber non tantum lectioni et studio, sed etiam meditationibus commodius inservire possit sive illis, quae mane triduo ante renovationem votorum publico proponuntur.

INDEX MATERIAE

Prodromus

De illis, quae Societati Jesu cum aliis religiosis Ordinibus sunt communia.

De spiritu Societatis Jesu proprio

- Pars prior.** De causis Societatis Jesu.
 - Sectio I.* De causa finali Societatis Jesu.
 - Sectio II.* De causa efficiente Societatis Jesu.
 - Sectio III.* Christus causa efficiens simul et exemplar necnon caput Societatis.
 - Sectio IV.* De causa materiali et formali Societatis Jesu.
 - Sectio V.* De structura corporis Societatis.
- Pars posterior.** De notis Societatis Jesu.
 - I. Nota prima.* Latitudo seu universalitas Societatis Jesu.
 - II. Nota altera.* Altitudo seu sublimitas Societatis Jesu.
 - III. Nota tertia.* Profunditas seu humilitas Societatis Jesu.
 - IV. Nota quarta.* Asperitas seu rigor magnus abnegationis.
 - V. Nota quinta.* Dulcedo seu suavitas Societatis.
 - VI. Nota sexta.* Firmitas seu soliditas Societatis Jesu.

Conclusio. De praesentia Societatis deque in eam amore.

Appendix. Comparatio Instituti Societatis cum Exercitiis S. Ignatii.

MAXIMES ET PRATIQUES

DE

ST VINCENT DE PAUL

Extraites de sa vie, ses lettres et ses conférences

PAR

M. l'abbé MAYNAR

CHANOINE DE POITIERS

1 volume in-18.....Prix : 50 cts

STATION DU CAREME

DE

1888

PAR SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR SOULE

Evêque démissionnaire des Iles de la Réunion; Primicier du Chapitre épiscopal de Saint-Denis, commandeur de la Légion d'Honneur, etc., etc.

A NOTRE-DAME

DE MONTRÉAL

1 vol. grd. in-12Prix : 50 cts

L'ESPRIT ET LE CŒUR

DE

SAINT AUGUSTIN

PAR

M. l'abbé PETIT

2 vols in-18.....Prix : 75 cts

LETTRES DE SAINT AUGUSTIN

Traduites en français et précédées d'une introduction

PAR

M. POUJOLAT

4 volumes in-8o.....Prix : 84.00

A. BELANGER

MARCHAND DE

Meubles unis et de gout,
Bibliothèques,
Garderoberes,
Chaises d'église, etc.
Couchettes en Fer
importées d'Angleterre.



Matelas, Lits de plume,
Oreillers,
Sommiers, etc.

En GROS et en DETAIL.

1672, rue NOTRE-DAME
MONTREAL.

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa
Grandeur Monseigneur
de Montréal.

SAYS NOIRS,

MÉRINOS

ET

SOUTANES

SUR

COMMANDE.



HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE

AUBES

PURIFICATOIRES

LAVABOS

ET

LINGERIE

POUR

EGLISE.

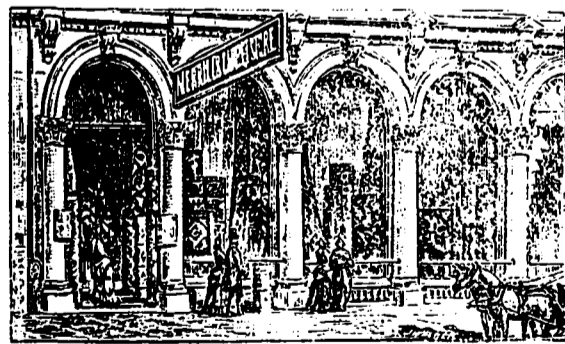
Importation de Calices, Cibores, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemins de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité **DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.**

ENTREPOT DE TAPIS

A. L. C. MERRILL



Importateur de
TAPIS

VELOURS — BRUXELLES — TAPISSERIE
IMPERIAL — FEUTRE
MATTINGS

PRELATS

ANGLAIS et LINOLEUMS
&c., &c.

1670, RUE NOTRE-DAME

(PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME)
MONTREAL.

CASTLE & FILS

No 40

RUE BLEURY
MONTREAL, QUE.

FORT COVINGTON, N. Y.

P.O. Box No. 1.



PEINTRES SUR VERRES

POUR LES

VITRAUX D'EGLISES

Les Vitraux, Tableaux et Personnages sont garantis valoir ceux qui sont importés

Témoignage avec permission de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau.